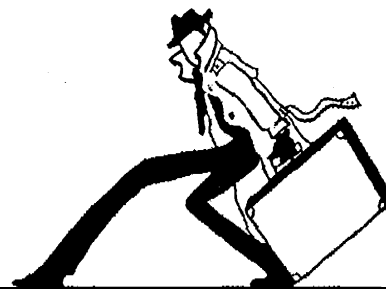


BILLETS D'AFRIQUE et d'ailleurs...



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

EDITO

La fuite des capitaux

Le jeudi 2 février, à l'initiative d'une dizaine d'ONG, parmi lesquelles on compte le Secours catholique, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), Attac, Survie, Tax Justice Network, a été lancée une plate-forme de lutte contre les paradis fiscaux et judiciaires (PFJ).

Il est essentiel en effet de s'attaquer à ce fléau qui mine tous les pays, développés et non développés, mais qui se révèle particulièrement catastrophique pour ces derniers, parce qu'ils se trouvent entraînés, depuis des dizaines d'années, dans la spirale de l'appauvrissement, bien loin de pouvoir donner un commencement d'espoir à leurs habitants. L'existence des PFJ donne l'exemple d'une impunité organisée au bénéfice de la criminalité économique. On a pu parler en effet de « génocide exsangue » pour désigner les ravages produits par la grande pauvreté tout particulièrement en Afrique, où les flux financiers qui sortent de pays pauvres très endettés sont bien supérieurs à ceux qui viennent de toutes les aides possibles, rendant ces dernières dérisoirement inefficaces.

En 2004, Raymond Baker, dans le *Financial Times*, affirme que chaque année 500 milliards de dollars sortent des pays les plus pauvres. Sur ce montant, 50 milliards viennent de la corruption, 200 milliards des transferts des bénéficiaires des grandes sociétés transnationales, 250 milliards des activités criminelles (trafics d'armes, de diamant, de drogue). En quasi-totalité ces sommes aboutissent dans les PFJ, sous couvert de la bienfaitante opacité qui les met à l'abri de toute enquête judiciaire. Ces sommes excèdent très largement le montant des aides financières internationales octroyées à ces pays¹. Il conclut que les mouvements de capitaux sont virtuellement incontrôlés.

Tant que dure cet état de fait, on pourra continuer à déplorer, comme l'a révélé l'ONG Transparency International, que sur les 28 milliards de dollars versés par la Banque mondiale et le Fond monétaire international au Nigeria, 5 soient allés dans la poche de l'ancien dictateur Sani Abacha, tout comme 5 autres étaient allés dans celle de Mobutu sur les 10 milliards versés au Zaïre. Aucun montant n'a pu être récupéré, ces sommes ayant disparu sur des comptes *off shore*. Par ailleurs les codes des investissements dans les pays pauvres sont extrêmement favorables, permettant les transferts les plus avantageux. En cinq ans les capitaux sont amortis. Le milieu politico-affairiste, notamment français, qui tient l'Afrique peut ainsi engranger des bénéfices considérables qui ne viendront jamais bêtement directement en France. Ils iront grossir les comptes suisses, comme on a pu en avoir une petite idée avec ce qu'on a dévoilé des pratiques de Elf, dans l'affaire du même nom. Ou alors ils effectueront des voyages compliqués, passant, d'un simple clic informatique, aux îles vierges puis à une banque new-yorkaise, pour se retrouver au Luxembourg avant d'atterrir candidement sur le compte d'un honorable particulier des Yvelines. On a pu voir ce genre de circuit pour des fonds issus de la Société nationale des hydrocarbures (SNH) au Cameroun, finissant sur les comptes du fameux gourou, templeur, maçon à la GLNF et je ne sais quoi encore, Raymond Bernard, ou d'une mystérieuse officine dénommée FAO². Il n'y a aucune raison pour que ces pratiques changent spontanément. Enfin, dans des pays où règne la corruption, s'épanouissent et prospèrent sans aucun frein toutes les activités financières criminelles possibles, générant les flux financiers les plus importants, qui prennent les mêmes chemins, après avoir vampirisé littéralement ces malheureux pays, condamnant leurs populations au désespoir.

Connaissant ces faits et impuissants à les faire cesser, nous sommes, dans la situation des serfs du Moyen Âge, courbant l'échine sous l'arbitraire des seigneurs. Les grands prédateurs d'aujourd'hui échappent au contrôle démocratique. Nos élus sont, au mieux aussi impuissants que nous devant les puissances de l'argent, au pire complices. Survie, avec d'autres, dans plusieurs pays, va porter ses efforts en vue d'obtenir une véritable traçabilité des transactions financières et surtout la mise hors jeu des PFJ par les instances internationales qui sont menées par des pays puissants, capables, s'ils le veulent, de faire régner l'ordre financier. Qu'on ne se moque plus de nous avec je ne sais quelle taxe sur les billets d'avion pour arriver à l'extinction du paupérisme, qu'un humoriste appela plus précisément l'extinction des pauvres.

Odile Tobner

De lourds travaux dans les locaux de notre siège nous ont empêché de réaliser BILLETS dans les délais habituels. Veuillez nous excuser pour ce retard.

Sommaire :	
Tribune TOGO	p. 2
Salves	p. 3
Dossier procès Denard	p. 8
Ils ont dit	p. 9
A fleur de presse	p. 9
Lire	p. 13

1. Voir, sur ce sujet et sur d'autres, les études publiées sur www.taxjustice.net

2. Enquête, restée isolée et sans lendemain, de Philippe Broussard dans *Le Monde* 23/12/1999.



par Comi M. Toulabor, Sciences Po Bordeaux

Depuis la capture de la succession de son père en février dernier, Faure est inlassablement à la recherche du saint Graal de la légitimité. Il a parcouru en vain le vaste monde et ses capitales (Tripoli, Riyad, Téhéran, Pékin, etc.), il se rend compte, désespéré, que cette quête passe fatalement par Paris. Mais comment savourer les délices du Jardin de l'Élysée, alors que Chirac, patron et cerbère des lieux, ne veut point l'y inviter contrairement à ses engagements pré-électorales d'avril 2005 ? Le clan Gnassingbé commence par mal supporter ce qui est considéré comme un abandon, voire une déchéance politique, dont le pauvre Faure se sent la victime, moqué et accusé de ne pas se rendre dans les capitales qui confèrent le sacre de la légitimité : Berlin, Bruxelles, Washington et surtout Paris.

Auprès de Faure siège un trio de conseillers constitué du très discret (trop même) Moussa Barqué, l'éminence grise du système, qui excelle dans l'art de tirer en douceur les ficelles depuis les coulisses ; du prisonnier en cavale le Français Charles Debbasch, Nobel de coups fourrés et foireux et de l'ultra-tribaliste Pitang Tchalla, pour qui le Togo aurait dû commencer et s'arrêter à sa région natale de la Kozah. Pour résorber le déficit de légitimité de Faure, le trio lui monta le scénario de la tragi-comédie Bolloré vs Dupuydauby, une affaire rocambolesque à rebondissements et à plusieurs tiroirs. Au départ, il s'agit pour le clan Gnassingbé de renégocier le contrat qui le liait depuis 2001 au groupe SAGA-Togo de Jacques Dupuydauby au profit de son grand rival, le puissant groupe de Vincent Bolloré, qui contrôle les ports et autres lieux stratégiques dans nombre de pays francophones. Après la mort du fondateur éponyme de la dictature togolaise, ses enfants "bousculent" systématiquement les concessions que leur père avait accordées aux différentes entreprises, pour la plupart françaises. Jacques Dupuydauby, dopé depuis sa réussite extraordinaire au port de Lomé, qui a vu son trafic plus que quadrupler avec la crise ivoirienne, renâcle et ne veut pas lâcher l'hyper rentable morceau. La nature des relations entre Dupuydauby et Bolloré qui se connaissent bien, tous deux étant des proches du cercle chiracien, rend plus âpre leur affrontement pour la conquête et le contrôle du port de Lomé.

C'est ici que le trio de conseillers entre en jeu au nom d'un "patriotisme économique radical", comme on se plaît à l'affirmer au sein du clan, en élaborant un scénario abracadabrante qui permettrait à Faure de se rappeler au bon souvenir de son parrain de l'Élysée. Dans le casting, fidèle à sa réputation de dur et de cruel, le ministre de la Défense Kpatcha, endosse le rôle du méchant loup, et Faure celui du tendre piègeur : une division du travail bien réglée entre les deux frères consanguins qui savent mettre une sourdine à leurs luttes fratricides pour le pouvoir. Ainsi, lorsque Faure invite début février les collaborateurs de Bolloré à le rencontrer à Lomé, Kpatcha se charge de les y incarcérer, obligeant Chirac et le Quai d'Orsay, confus et ridicules, à intervenir pour leur libération.

C'est que l'hôte de l'Élysée se fait plus en plus distant depuis son rôle de premier plan joué dans la "nomination électorale" de Faure. Lors du Sommet franco-africain de Bamako de décembre dernier, le filleul attendait de sa première rencontre avec son parrain beaucoup de chaleur et d'expansivité célébrées naguère par le dictateur défunt auprès de ses enfants médusés. Mais Faure a eu droit à une poignée de main terne et a lu dans le regard de Grand-Chirac un sentiment de bouderie et d'évitement, voire un certain mépris à son égard, alors qu'il préférait s'afficher ostensiblement, et longuement, avec son vieux complice Omar

Bongo. Pourtant Chirac est le seul dirigeant d'un État occidental à valider son "élection", entraînant dans son sillage Louis Michel, commissaire européen au Développement et à l'Action humanitaire, et Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies, et bizarrement aucun d'entre eux ne semble prêt à l'inviter pour lui tendre la coupe de la légitimité.

Le clan Gnassingbé voit dans le lamentable échec du énième dialogue prévu pour le 20 février dernier à Ouagadougou une autre illustration de cet abandon/mépris du parrain Chirac à son endroit. Étant l'une des dernières conditions à remplir pour voir l'Union européenne lever sa main sur les importantes subventions gelées depuis 1993 pour "déficit démocratique", ce dialogue était considéré comme très important par le clan qui l'attendait dans l'euphorie comme une bouée de sauvetage. Aussi son ajournement sine die est-il jugé dans l'entourage de Faure comme un coup monté par l'Élysée et son Monsieur Afrique, Michel de Bonnecorse, « venu à Lomé feindre de nous soutenir alors qu'il est venu faire exactement le contraire ; ces Blancs-là on ne peut pas croire en eux ».

Alors peut-on dire que le torchon commence à brûler entre Lomé et Paris et que Faure cherche à prendre ses distances vis-à-vis de son parrain ? Dans la manipulation de l'affaire Bolloré vs Dupuydauby, il faut reconnaître que Charles Debbasch a tout intérêt à jeter de l'huile sur le feu pour régler ses vieux comptes judiciaires avec son pays d'origine, la France, dont la justice avait lancé en décembre 2005 un mandat d'arrêt international, même s'il est bidon, contre lui. Ses compères togolais Moussa Barqué et Pitang Tchalla ne voient pas non plus comment, au nom du "patriotisme économique radical", ils sont menés en bateau par le prisonnier en cavale dont les avis et les conseils sont très appréciés, relevant même d'une certaine sagesse transcendante, dans le clan. Pour Chirac, à la suite d'autres scandales de drogues, de trafics d'armes, de meurtres qu'il a couverts pour sauver les meubles, ce duel industriel est un épisode de trop qui met en cause l'épicentre même de la Françafrique au travers du pacte signé avec le fondateur de la dictature Gnassingbé. Si l'on en est arrivé là, c'est que les enfants de l'"ami personnel" sont des malotrus qui n'en font qu'à leur tête, qui ne pensent qu'à leur "ventre" en oubliant de renvoyer l'ascenseur alors même que des élections importantes s'annoncent en France à partir de 2007 et qu'il leur faudra un jour ou l'autre cracher au bassin. L'"amitié" de Chirac avec le dictateur Eyadéma n'est pas une amitié solaire, mais une amitié palpable en donnant-donnant, en pièces sonnantes et trébuchantes, ce que les enfants semblent ignorer superbement.

Outre ces scènes de mauvaise humeur, résultante d'une mauvaise socialisation des fistons Gnassingbé à la Françafrique, s'ajoute le calendrier de l'hôte de l'Élysée. Depuis l'"élection" de Faure en avril 2005, l'agenda de Chirac est une succession d'échecs ou de drames : référendum sur la Constitution européenne, candidature de Paris pour les JO 2012, crise des banlieues, porte-avions Clémenceau, campagne présidentielle de 2007 mais déjà entamée, etc. Où donc caser dans cet agenda chargé Faure que le très superstitieux Chirac finit par considérer comme son porte-malheur ? Aussi l'inviter à l'Élysée ne risque-t-il pas d'être une opération politiquement contre-productive à deux pas des présidentielles ? Plus la visite de Faure au Jardin de l'Élysée tardera et mieux Chirac se portera. Après avoir achevé le corps électoral togolais, Chirac ne sait pas où le cacher, mais il risque de le hanter pour longtemps.

SALVES

Le Darfour laissé à son "triste sort". La France doit agir d'urgence.

Communiqué de *Survie*, le 26/01

Kofi Annan, 25/01¹ : « La dégradation de la situation au Darfour est telle que le passage d'une force de l'Union africaine à une opération des Nations Unies est désormais inévitable. » Le Secrétaire général de l'ONU appelle le Conseil de sécurité à « rapidement prendre une décision ferme ». Il serait en effet temps que le Conseil de sécurité (sécurité de qui ?) se décide à prendre cette « décision ferme » !

Kofi Annan rappelle les meurtres, viols, qui continuent au Darfour (depuis 2003), les gens qui fuient par milliers, les 2 millions de déplacés, les 3 millions (la moitié de la population de la région) qui ne survivent que grâce à l'aide internationale quand celle-ci peut leur parvenir. Il rappelle le « manque chronique de fonds » mis à disposition des troupes de l'Union Africaine (UA), l'insuffisance des forces sur place (5000 soldats et 2000 policiers). Il rappelle surtout que les troupes de UA n'ont « pas le mandat qu'il leur faudrait pour protéger les gens qui sont en danger ou faire appliquer un cessez-le-feu que les rebelles, les Janjaouid et les forces gouvernementales soudanaises enfreignent désormais régulièrement ».

Kofi Annan souligne que si le passage d'une force de l'UA à une opération des Nations Unies est inévitable, il est surtout indispensable que cette opération dispose d'un mandat « qui l'autorise à protéger ceux qui sont en danger, en recourant à la force si nécessaire », et des moyens de le faire. Il en appelle aux pays disposant de moyens militaires à renforcer l'opération qu'il appelle de ses recommandations.

Combien de fois, pendant combien de temps encore, faudra-t-il répéter ce que rappelle Kofi Annan : « Le Conseil de sécurité se trouve ainsi mis sur la sellette. La Charte des Nations Unies lui attribue la principale responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationale. » C'est quoi le maintien de la paix, la sécurité internationale, pour quoi faire si ce n'est pour sauver des vies ? Faut-il encore répéter que les vies au Darfour valent celles qui se trouvent à New York, à Paris, ou à Amsterdam ? Faut-il encore répéter ce que Kofi Annan ne dit pas : l'impunité des pires coupables de la catastrophe en cours au Darfour est l'une des principales causes de sa persistance. *Survie* insiste tout particulièrement sur ce point, dont le traitement reflète le courage ou la lâcheté de qui s'en charge.

Survie rappelle que la population du Darfour, prise dans les rets d'une situation à la fois simple et complexe, est, depuis longtemps, en danger d'éradication. Il faut commencer par suivre les recommandations du Secrétaire général de l'ONU pour empêcher que cette menace ne devienne réalité, puis s'attaquer aux paramètres du drame en sanctionnant sans ambages les pires coupables parmi ses acteurs. En commençant par les plus hauts responsables des intérêts en jeu (dont les chefs des Etats de la région, celui du Soudan, Omar el Béchir, et celui du Tchad, Idriss Déby), quitte à ce que cela coûte quelques barils de pétrole à ceux qui s'engageraient dans une telle œuvre de salubrité.

Survie demande à la France, membre du Conseil de sécurité, de prendre, d'urgence, ses responsabilités au sein de cette instance. Notre pays doit, sans discussion, soutenir, publiquement, avec force et conviction, les recommandations que Kofi Annan vient d'énumérer. Elle doit rappeler que la sécurisation des populations en danger et la sanction des criminels sont les préalables politiques au règlement des conflits.

1. Service d'information des Nations Unies, www.un.org

Darfour : cynisme sans limites

Le 17 février, la secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice a affirmé qu'un génocide se poursuivait au Darfour en se déclarant « très inquiète » [AFP, 17/02, 7h19] Le même jour [AFP, 17/02, 21h29], le Président des États-Unis, Georges Bush, exprimant son « inquiétude » à lui, a souligné que son pays avait été parmi les premiers à parler de génocide au Darfour. Il a préconisé pour la région une force de paix onusienne soutenue par l'Otan comprenant le double des effectifs (7 000 hommes) actuellement déployés sur place (sans mentionner la nécessité de rendre le mandat des forces au Darfour compatible avec l'urgence). Le 20 février [AFP, 20/02, 7h41], l'ambassadeur des États-Unis à l'ONU, John Bolton, s'est déclaré réservé sur la question d'une participation

américaine aux efforts « pour résoudre la crise au Darfour ». Il a déclaré : « Il est facile de parler légèrement de mettre des militaires en jeu quand des vies peuvent être perdues. On peut se retrouver avec de nombreux militaires morts et ne pas sauver un seul civil. » Il a par ailleurs confirmé la position américaine selon laquelle la crise au Darfour « constitue un génocide ». Allez comprendre. Génocide : oui ou non ? Et si on affirme que oui, on fait quoi ? On reste sur sa réserve ? Génocide ou « simples » crimes massifs contre l'humanité (avérés), ça change quoi quant à l'obligation de sortir de sa réserve ? Le cynisme n'a décidément pas de limites.

Le 13 février, la secrétaire nationale aux droits de l'Homme et aux libertés du Parti socialiste (PS) a publié un communiqué demandant que « la France agisse de toute urgence au sein du

Conseil de Sécurité de l'ONU afin que la population du Darfour fasse l'objet de mesures de sécurisation ». Un bon point au PS. Nous en avons reçu copie mais, soit le PS a oublié de l'envoyer l'AFP, soit l'AFP a oublié d'en avertir ses correspondants. Ceux qui souhaitent féliciter leur député PS de cette initiative peuvent en avoir copie à *Survie*. [Sharon Courtoux]

La crise congolaise perdue...

Depuis maintenant plus de huit ans, huit longues années, un climat d'insécurité permanente s'est installé au Congo Brazzaville, frappant tout particulièrement les populations de la capitale, et au-delà celles de la région du Pool. Une victoire sans précédent a néanmoins été remportée par le peuple congolais lors du simulacre de procès organisé par le pouvoir en juillet dernier, à seule fin d'escamoter la vérité sur l'affaire des disparus du Beach. Quelle n'a sans doute pas été la double surprise de Denis Sassou Nguesso :

– De voir le courage et la détermination des familles des victimes qui, faisant face aux bourreaux de leurs enfants et parents, se sont présentées non seulement libres mais armées et entourées de leurs gardes du corps, devant une cour de justice aux ordres ;

– De constater que les quinze accusés livrés par le pouvoir, refusant d'assumer seuls une quelconque culpabilité, menaçaient la Cour. Dès lors, le verdict prononcé, condamnant l'État mais relaxant les prévenus, ne pouvait qu'être absurde. Le régime est à bout de souffle comme en témoigne cette affaire du Beach qui n'est qu'une petite partie visible de l'ensemble des forfaits commis par les seigneurs de guerre qui ont ramené puis maintenu Sassou au pouvoir, et ceux de sa famille et son clan qui intéressent les instances internationales.

La démarche proposée aujourd'hui d'une réconciliation nationale dans l'impunité n'est qu'une fuite en avant débouchant sur davantage encore de destructions et de morts. Bernard Kolélas, rentré récemment au Congo, se retrouve à la fois acteur et victime d'une situation créée par l'accord passé autrefois avec Sassou ayant entraîné la création d'une milice Ninja mise à son service. Bernard Kolélas, condamné par coutumace, vient en effet de bénéficier d'une étrange « amnistie humanitaire ».



Mais entre temps, sa milice Ninja a été doublée par une autre milice Ninja Nsiloulou au service d'un individu qualifié il n'y a pas si longtemps d'"aliéné" par le pouvoir, mais en réalité totalement instrumentalisé par celui-ci, Frédéric Bitsangou, plus connu sous le nom de "révérend pasteur Ntoumi". Ces miliciens et leur chef autrefois si utiles pour le pouvoir, et dont un grand nombre s'est mêlé aux habitants des quartiers sud de Brazzaville, sont donc aujourd'hui devenus gênants. Les fusillades et tirs au canon ou depuis des hélicoptères survenus récemment à Brazzaville, n'ont d'autre objet que de les forcer à retourner dans le Pool.

Cette situation de violence prend une fois de plus en otage la population civile qui, pillée, rackettée, violentée, abattue gratuitement, se voit forcée à fuir.

On mesure bien les limites de cette étrange politique de réconciliation proclamée par le pouvoir, qui n'est envisagée qu'avec la complicité de ceux qui l'aideront à étouffer toute vérité sur ses crimes passés : crimes de sang et crimes économiques. Or, nous observons depuis 1997, une pléthore de comités chargés du suivi de la paix¹. En réalité des clubs clientélistes où se casent des comparses, les faux rebelles et des obligés, mus par les mêmes intérêts : faire perdurer les crises (le Pool), pomper les rares fonds détenus par le Trésor congolais, et détourner les fonds des différentes aides post-conflits, tels des vautours à la recherche de charognes. Tous ceux qui entendent se laisser convaincre ou séduire par ce discours, doivent savoir qu'ils se rendent complices des crimes passés, présents et à venir sur les populations congolaises. Ils seront victimes du double langage des professionnels de la propagande qu'ils sont restés.

Et comme pour confirmer la perfidie et le non respect du droit, notamment présomption d'innocence, par les dirigeants de ce système, plusieurs personnalités croupissent encore aujourd'hui dans les geôles du régime sans jugement. En réalité, ces hommes, parmi lesquels il y a des officiers de l'armée et non des miliciens, sont mis tout simplement au frais dans l'éventualité d'un complot inventé comme dans les pires cauchemars des dictatures de "démocratie populaire". C'est pourquoi les cadres congolais, dans leur grande majorité en exil, ne peuvent rentrer car ce climat d'insécurité perdure et montre régulièrement ses méfaits : arrestations arbitraires, pillages, viols, assassinats, etc.

Et aujourd'hui voilà que le syndicat des chefs d'État de l'Union Africaine (UA) ont

désigné le chef d'État du pays comme président de cet organisme pour l'année civile 2006...

C'est la prime aux violations des droits des citoyens de toutes sortes. Une tentative de sa part de se parer d'une virginité de démocrate, alors que "démocrateur" kleptocrate.

Surtout gommer et masquer ses nombreux crimes de plus en plus criards deviennent l'urgence. Comment l'Afrique peut elle mettre à sa tête un homme qui n'a jamais réglé son problème avec la démocratie car ne sachant se parer que d'habits de dictateur.

Un journal congolais *Le Choc*, titrait : « Pourquoi la crise du Pool perdure t-elle ? » Parce que les complices sont au gouvernement et dans les comités de paix. [Benjamin Moutsila, Fédération des Congolais de la Diaspora]

1. Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo ; Haut commissariat chargé du désarmement des ex-combattants ; Commission spécifique pour le désarmement ; Haut commissariat de réinsertion sociale des ex-combattants ; Commission spécifique Politique ; Comité Ad'hoc de suivi des engagements croisés ; Secrétariat technique dudit comité.

Congo-K, le cas Congo

Mi-février, les Nations Unies (ONU) et l'Union Européenne (UE) ont fait appel à contribution à hauteur de 681 millions de dollars pour le financement d'un plan d'action humanitaire au bénéfice de la République démocratique du Congo (RDC). Il s'agirait de « répondre aux besoins de 30 millions de Congolais dans une situation particulièrement vulnérable ». Si l'on en croit les commentaires qui ont suivi cette annonce, il y aurait peu de chances de réunir une telle somme pour l'objectif désigné.

L'International crisis group (ICG), de son côté, insiste sur la nécessité d'obtenir des bailleurs qu'ils privilégient les financements destinés à améliorer les conditions de sécurité de la population (rémunération des militaires, création d'une police nationale aux effectifs correctement formés...). L'ICG insiste sur ce préalable aux élections (pour l'organisation desquelles les bailleurs font preuve de plus de générosité) qui doivent se tenir à la fin du printemps dans un pays où la sécurité est très, très loin de régner. Fin février, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a lancé une alerte sur le « très fort risque de résurgence d'un conflit ». Le Haut Commissaire du HCR, Antonio Guterres, a répété ses craintes à

l'issue du voyage qu'il a effectué en RDC, au Rwanda et au Burundi en compagnie de ses collègues du Programme alimentaire mondial (PAM) et de l'UNICEF. Il a insisté sur la nécessité d'agir à l'échelle régionale et d'assurer la sécurité des populations civiles.

Des violations des droits humains sont signalées par toutes les organisations de défense de ces droits (congolaises et étrangères) sur tout le territoire. Les divers milices qui opèrent dans tout le pays mettent la population au supplice, mais pas davantage que les militaires de l'armée nationale (FARDC), peu ou non payés, alimentés et équipés. En guise de gouvernance, la corruption et les jeux d'intérêt galopent, laissant place à l'inévitable combat des groupes identitaires entre eux pour avoir accès à des moyens de vivre.

Dans le Sud Kivu, on assiste à la persistance des exactions commises par les groupes de rebelles hutus rwandais (FDLR), contre lesquels l'armée congolaise et la MONUC ont lancé une opération début mars. La population de Bukavu (capitale de la province) manifeste contre l'éventualité du maintien de Minembwe (Hauts plateaux de l'Itombwe, habités à 80 % par les Banyamulenge) et de Bunyakiri (habité par l'ethnie Tembo) comme territoires, ce qui leur permettrait d'avoir une représentation législative. Cette question agite fortement la classe politique, chaque faction, désireuse de voir midi à sa porte, exprimant peu de souci pour que soient représentées les minorités fragiles. Dans le Nord Kivu, la situation reste d'une conflictualité extrême entre factions armées, qu'elles agissent sous la bannière de l'armée nationale ou s'en soient détachées. En Ituri, fin février, de mille à deux mille soldats congolais, appuyés par la MONUC, ont commencé une opération destinée à déloger des miliciens (dont l'identité précise est encore difficile à cerner) responsables d'exactions contre les populations civiles de la localité de Tchei, situé au nord de Bunia, la capitale. Cette opération a été suspendue début mars à la suite d'une mutinerie (sur laquelle peu d'informations sont encore disponibles) de soldats au sein des troupes congolaises.

À la base militaire de Kitona (centre de brassage du Bas-Congo), des militaires banyamulenge ont été attaqués par des compagnons d'armes en raison de leur appartenance ethnique. Une quinzaine de militaires, responsables de cette attaque, ont été arrêtés et condamnés par la justice militaire à des peines de prison dont il reste à savoir si elles seront exécutées.



L'UE va-t-elle mobiliser une force européenne susceptible d'intervenir en cas de troubles graves lors des élections qui doivent se tenir avant l'été ? Rien ne semble encore définitivement décidé. Selon certaines sources, l'Afrique du Sud s'opposerait à cette éventualité.

L'impression qui prévaut est celle d'une Communauté internationale sans projet cohérent face à un dédale dans lequel elle peine à se retrouver, faute d'avoir acquis une boussole il y a une quinzaine d'années. Alors élections, élections. Et que le meilleur gagne, on se débrouillera avec : qui est le meilleur pour chacune des composantes de cette communauté ?

Il reste à parler du pillage des ressources de la RDC, qu'il s'agisse du rapport du parlementaire congolais Christophe Lutundula (dont la publication a été retardé huit mois durant et qui met en cause, entre autres, des autorités congolaises), de l'audit commandé par de la Banque Mondiale et jamais publié... Nous aborderons la question dans notre prochaine publication. Elle n'est certainement pas étrangère au dossier. [SC]

Processus de paix en Côte d'Ivoire : Ombres et lumières

Les détracteurs (il en existe encore, même si leur nombre décroît à vue d'œil) et les supporters de l'actuel Premier ministre Konan Banny sont au moins d'accord sur une chose : le pays joue cette fois-ci sa dernière carte pour une sortie de crise la moins coûteuse possible (en vies humaines, en temps, en argent, etc.). Si cette occasion venait à échouer, on voit mal quel homme ou quelle femme dans ce pays pourra susciter un brin de consensus pour réconcilier les protagonistes et enclencher un processus irréversible afin de mettre fin à la souffrance des Ivoiriens.

Non pas que Konan Banny soit vu comme le messie, comme l'homme providentiel ou comme l'homme qui sait se placer au dessus de la mêlée. Ce genre de personnage modèle dont on ébauche le profil dans les recommandations onusiennes de sortie de crise n'existe pas en Côte d'Ivoire, il n'existe d'ailleurs nul part au monde. C'est bien connu, l'actuel premier ministre ivoirien, avant de se préoccuper de savoir s'il allait convenir à ses compatriotes est d'abord passé et repassé par le tri sélectif de la France, de l'ONU et accessoirement de l'UA. C'est un financier à qui toutes les portes sont ouvertes au FMI et à la Banque Mondiale pour ses remarquables services rendus à la tête de la BCEAO. Cet examen de

passage qui lui donne le blanc seing de la "Communauté internationale" peut constituer pour Banny un boulet aux pieds. Mais ce mode de sélection peut être au contraire une caution et une garantie qui lui donnent le poids politique et économique requis pour gérer l'équation actuelle qui est posée à son pays : ramener la confiance entre les ivoiriens de tous les bords à travers un mécanisme fiable et transparent de réhabilitation de l'intégrité territoriale et de (re)définition d'un nouveau pacte social républicain (une claire identification des citoyens et un choix démocratique du futur Chef de l'État).

Après un début tumultueux, Konan Banny semble avoir pris le bon cap comme le confirme la tenue du fameux sommet inter-ivoirien de Yamoussokro qui a réuni pour la première fois depuis septembre 2002 en terre ivoirienne les principaux leaders du pays.

Mais il est évident que la sortie de crise ne dépendra pas que des seules qualités du Premier Ministre ivoirien.

D'où peuvent venir les obstacles ?

Pas du peuple ivoirien ! Des informations concordantes, souvent relayées dans les propos des acteurs politiques font état d'une volonté largement majoritaire au sein des populations ivoiriennes de toutes les régions de voir s'instaurer au plus vite la paix. La fameuse rengaine désormais populaire « On est fatigué ! Gbagbo, Bédié, Ado, Soro, réconciliez-vous ! » en dit long sur l'état d'esprit général.

Les sources de blocage et d'inquiétude sont plutôt à chercher du côté de la classe politique, notamment au niveau des jusqu'aboutistes des deux camps. Si personne ne peut nier aujourd'hui à Gbagbo sa volonté affichée (en actes et en paroles) pour un retour rapide à la paix, son régime et surtout son parti le FPI grouille de va-t-guerre de tous poils qui continuent à entretenir un climat de violence à travers les médias et les bandes militarisées sur le campus et certains quartiers d'Abidjan et à l'Ouest du pays.

La question qui se pose c'est de savoir si Gbagbo saura imposer la paix à son clan qui ne brille pas par son unité et la cohérence et la cohésion politiques de ses responsables. Les actes et les propos de Mamadou Koulibaly, de Affi Nguessan, de Simone Gbagbo, de Philippe Mangou, de Blé Goudé et consorts sont-ils toujours concertés avec le chef de l'État ?

Du côté des Forces nouvelles (FN), on voit mal la frontière entre les brigades de police et de gendarmerie récemment créées dans leurs zones et leurs propres

détachements qui sont appelés à déposer les armes. Aussi bien au niveau des milices du pouvoir que du côté des FN, il y a un risque grandissant de faire de la surenchère à l'approche du démarrage imminent du désarmement. Par exemple, nul observateur ne peut aujourd'hui clairement dire si les FANCI à l'heure de la démobilisation/désarmement de ses troupes va comptabiliser ou pas toutes ses nombreuses "recrues de la promotion Blé Goudé" ? Nul ne sait non plus quel nombre exact de combattants vont déclarer les FN. Ce sont autant de zones d'ombres qui pourront obscurcir pendant longtemps l'horizon de la paix en Côte d'Ivoire.

Face à ces dérapages prévisibles, l'ONU ne semble pas un rempart sûr. Elle ne fait peur à personne avec ses sanctions "coups d'épée dans l'eau".

D'autres raisons de s'inquiéter existent. Avec le départ annoncé (mais non encore officiellement confirmé) de Monteiro "le monsieur élections de l'ONU" en Côte d'Ivoire, avec la récente prise en mains du dossier ivoirien par Sassou Nguesso (un dictateur sanguinaire notoire), de lourds nuages s'amoncellent dans le ciel ivoirien. Dans un autre registre, il faut noter que les récentes tensions intervenues entre certains militaires des FANCI et les forces Licorne (à l'Ouest du pays et lors de la première journée avortée du sommet inter-ivoirien de Yamoussokro) ne présagent rien de bon.

Heureusement que de cette large couche parsemée de zones d'ombres, émergent des lueurs d'espoir. La principale bonne raison d'espérer, nous l'avons dit plus haut, c'est cette soif massive de paix qui traverse tout le pays à ses quatre points cardinaux. Mais ayant sans doute compris que ce vœu de paix, aussi populaire soit-il, ne suffira pas à lui seul pour sortir du tunnel. On assiste à une lente mais irréversible montée en puissance de nombreuses voix indépendantes de la société civile ivoirienne déterminées à apporter leur pierre pour bâtir le nouveau pacte social en gestation. Soyons à leur écoute pour leur prêter main forte, en cas de besoin. [Sisulu Mandjou Sory]

Les États-Unis poussent Biya à faire le ménage

« Les actes de corruption sont devenus si communs et si banals que certains observateurs se demandent si le sens du mot "corruption" a une connotation différente au Cameroun ». C'est sur la base de ce constat que Niels Marquardt, l'ambassadeur des États-



Unis au Cameroun, a dit sa « grande tristesse » de voir se développer une véritable « culture de la corruption » au Cameroun. Ce diagnostic a été fait le 19 janvier au cours d'une conférence de presse organisée dans les locaux de la Maison de la communication, à Yaoundé.

Cette sortie médiatique de Niels Marquardt est survenue 48 heures après le lancement d'une campagne nationale de sensibilisation sur ce fléau qui mine tous les secteurs d'activités au Cameroun, et 8 ans après le lancement d'une opération similaire, mais infructueuse, au lendemain du placement du Cameroun sur la plus haute marche du podium des pays les plus corrompus du monde (classement de l'ONG *Transparency international*).

Des antécédents qui ne sont certainement pas étrangers à cette précision de l'ambassadeur des USA au Cameroun : « Ce n'est pas assez de publier les noms des personnes suspectées de corruption, ou de les relever de leurs fonctions. Les personnes accusées de corruption doivent être officiellement inculpées, poursuivies et condamnées si leur culpabilité est établie. Dans le même temps, leurs biens mal acquis doivent être confisqués et retournés au Trésor public. » Des mesures qui, si elles sont effectivement appliquées, doivent s'étendre à tous, sans exception. Car, a rappelé Niels Marquardt, « l'autre aspect de la démocratie est que personne n'est au dessus de la loi ».

Au demeurant, l'ambassadeur des USA a trouvé que le Cameroun devait pouvoir relever ce défi, puisque ce pays, a-t-il déclaré, dispose des « mécanismes nécessaires pour assurer cette protection des biens publics ». À titre d'exemple, Niels Marquardt a lu devant l'assistance l'article 66 de la Constitution camerounaise, qui oblige les hauts responsables de la République à déclarer leurs biens et avoirs au début et à la fin de leur fonction ou de leur mandat, un « texte court et efficace » Mais qui n'a jamais été appliqué, 10 ans après l'entrée en vigueur de ce texte.

Cette déclaration publique de l'ambassadeur des USA a été relayée, début février, par des propos similaires tenus par l'ambassadeur des Pays-Bas. Paul Biya ne pouvait plus reculer. Le mardi 14 février trois arrestations ont eu lieu : Emmanuel-Gérard Ondo Ndong, Gilles-Roger Belinga, Joseph Edou, respectivement ex-Présidents du FEICOM (Fond de financement des communes), de la SIC (Société immobilière du Cameroun), et du CFC (Crédit foncier du Cameroun). Le samedi suivant, après avoir été démis de ses fonctions, le ministre de l'eau et de

l'énergie, ex-PDG du port autonome de Douala, dont l'exploitation est affermée à Bolloré, Alphonse Siyam Siwe, a été également arrêté. Deux autres noms sont cités : Gervais Mendo Zé, ex-directeur de la CRTV (radio-TV nationale), qui a été entendu mais laissé en liberté et surtout Polycarpe Abah Abah, le flamboyant ministre des Finances, ex-directeur des impôts, à qui les déplacements à l'étranger sont interdits. Cette opération mains propres, dénommée épervier par les Camerounais, se fait à la satisfaction unanime du public. Il y a seulement ceux qui se confondent en louanges à l'égard du chef de l'État, et ceux qui murmurent que ce n'est qu'un petit début et qu'on devrait lui demander aussi des comptes sur ses biens. Quant à l'ambassadeur US, il a dit qu'il le soutenait – comprendre qu'il lui met l'épée dans les reins – dans cette grande lessive. On espère donc que les États-Unis et les États européens, particulièrement la France, qu'on n'a guère entendue, pousseront leur zèle jusqu'à bloquer les comptes à l'étrangers alimentés par la corruption et collaboreront au retour au Cameroun des sommes détournées, qu'ils ont hébergées avec profit jusqu'à présent avec la plus grande complaisance. [OT]

Nouveau naufrage au Sénégal

Les phosphates constituent la première richesse minière du Sénégal. L'essentiel de la production est assurée par les Industries Chimiques du Sénégal (ICS). Ces dernières, au capital de 130 milliards de francs CFA sont au bord du gouffre avec un déficit financier évalué au minimum à 90 milliards de francs CFA. Selon l'intersyndicale de l'entreprise, une mise en faillite signifierait la mise au chômage de 2500 travailleurs, une perte de 15 % du chiffre d'affaire des PME sénégalaises et de 700 milliards de francs CFA d'investissement, la fin du programme d'appui à la lutte contre la pauvreté dans les villes et villages environnants des ICS (plus de 500 millions de francs CFA par an) et une perte de devises de 250 millions de dollars, sans compter « l'extinction du premier pôle de croissance économique de la grande côte » du Sénégal [Angola Press, 19/01]. Plusieurs créanciers, dont la compagnie pétrolière Total tentent de faire saisir directement les matières premières de l'entreprise, avec l'appui de compagnies d'assurance, dont la Coface. [Walfadjiri, 30/01]. Par ailleurs, des « saisines ont été obtenues par des hommes d'affaires français sur les comptes logés à Paris et

à New York » [Walfadjiri, 27/01].

Les finances, toujours très opaques, de l'entreprise n'ont jamais été au beau fixe, mais le coup de grâce remonte à quelques années. À l'origine de ce naufrage économique, un plan de sauvetage de l'entreprise avalisé par l'Agence française de développement (AFD), la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Banque ouest africaine de développement, qui autorisait un emprunt de 75 milliards de francs CFA, dont une partie remboursable à court terme, pour parvenir au doublement de la production d'acide phosphorique, sur la base de prévisions fantaisistes. Et quelle était la société en charge de ce miracle ? Technip, ex-filiale d'Elf, aujourd'hui menacée par une instruction judiciaire ouverte par le juge Van Ruymbeke pour ses pratiques occultes, et dirigée au moment des faits par M. Kremers. 2 milliards 100 millions de francs CFA de commissions versées par Technip se sont évaporées entre 1999 et 2000 et auraient grandement aidées à faire accepter le projet par les actionnaires, au premier rang desquels l'État sénégalais. [Walfadjiri, 13/06]. Plus récemment, Jérôme Godard, dirigeant d'Offnor, une société chypriote de négoce, avait été, selon ses dires, appelé à la rescousse en 2004 par le gouvernement sénégalais et avait « obtenu sur le marché financier international plus de 30 millions de dollars (près de 16 milliards 800 millions de francs CFA) de lettres de crédits ouverts en faveur des ICS. » Les contrats avaient été supervisés par le Premier ministre Macky Sall en personne, qui passe pour être un proche de Ousmane Ndiaye, le dirigeant des ICS, et qui se serait, selon un cadre de l'entreprise interviewé par Walfadjiri [30/01], rapproché de J. Godard à la demande du président Wade. J. Godard, mis en cause par les travailleurs des ICS, affirme s'être engagé « à acquérir des produits [...] aux prix du marché, ce qui était une première au vu des ventes antérieures » [Walfadjiri, 19/01]. « En retour, les contrats signés n'ont jamais été respectés par la direction des ICS », conclut le négociant français [Walfadjiri, 27/01] qui affirme « La marchandise est partie ailleurs » [Jeune Afrique, 22/01]. Mais l'argent n'a sans doute pas été perdu pour tout le monde. Suite à la mobilisation des salariés, le président Wade vient d'annoncer un nouveau plan de sauvetage des ICS [Le Soleil, 11/02] Mais qui paiera les dégâts ? Les contribuables, à coup sûr... À moins que le gouvernement sénégalais n'en profite pour privatiser complètement l'entreprise, pour une bouchée de pain. [Victor Sègre]



Une désertion qui inquiète

Un spectre hante le Mali depuis son indépendance en 1960 : celui de la rébellion touarègue. Celle-ci commence dès 1963, sous le régime de Modibo Keïta (les premières armes des rebelles provenaient du 2^{ème} Bureau français qui, vers la fin de la guerre d'Algérie avait échafaudé un scénario de « République du Sahara » avec l'objectif de garder les réserves de pétrole et d'uranium sous le contrôle direct de la France), et continue par intermittence sous la dictature de Moussa Traoré, qui renverse Modibo Keïta en 1968. Ce n'est qu'après la révolution démocratique de mars 1991 que le nouveau régime parviendra à régler la « question touarègue » par la signature d'un « Pacte national » qui verra notamment l'intégration de 2000 rebelles dans l'armée et dans la fonction publique. En mars 1996, lors d'une cérémonie dite « Flamme de la Paix », la rébellion était officiellement enterrée à Tombouctou.

Mais certains croient voir son spectre ressurgir, à l'occasion de la désertion du lieutenant-colonel de la Garde nationale, Hassan Fagaga, ancien combattant du Mouvement populaire de l'Azawad (MPA), l'un des deux mouvements rebelles qui défrayèrent la chronique dans les années 1990. Le 11 février, Fagaga, qui avait refusé de joindre sa nouvelle affectation dans la région de Tombouctou, a quitté Kidal et a pris le maquis dans les montagnes avoisinantes avec quelques dizaines de jeunes. On se perd en supputations sur les raisons exactes de cette désertion : Fagaga avait dirigé une prise d'otages qui lui avait rapporté beaucoup d'argent en 1997 et voudrait maintenant réapprovisionner ses caisses en menaçant les gouvernements de Bamako et de Tripoli de saboter tous les projets bilatéraux engagés par le Mali et la Libye dans le Nord. Il exigerait la fermeture du tout nouveau consulat de Libye ouvert à Kidal. Il reprocherait aussi aux autorités militaires de ne pas accorder de places dans l'armée à ses parents.

Alors que du côté de l'état-major, on semblerait favorable au règlement par la force, les autorités politiques privilégient la voie des négociations. Trois hommes ont été dépêchés pour les mener : Intallah, un notable local qui est déjà parvenu à faire rentrer à la maison un de ses fils qui avait suivi Fagaga dans son équipée, ainsi que quelques autres jeunes ; Ag Chérif, conseiller à la présidence de la République et Iyad Ag Ghaly, qui fut à l'origine de la rébellion déclenchée au Nord dans les années 1990. On soupçonne ce dernier, d'après le journal *Le Républicain* de Bamako, d'avoir sa propre "armée" et son nom reviendrait sans cesse dans beaucoup d'affaires obscures. [Fausto Giudice]

Mauritanie : quelle transition depuis le putsch ?

Le 3 août 2005, alors qu'il assistait aux obsèques du roi Fahd d'Arabie Saoudite, le président Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya est renversé, après 21 ans de règne sans scrupule sur la Mauritanie. Le principal commanditaire de ce coup d'État n'est autre que son bras droit depuis deux décennies, le colonel Ely Ould Mohamed Vall, directeur de la Sûreté nationale.

Rapidement condamnée par la communauté internationale, cette révolution de palais, qui succède à deux tentatives de putsch ratées en trois ans, va cependant prendre une direction quelque peu inattendue. Créé sous l'égide du nouvel homme fort, le Comité Militaire pour la Justice et la Démocratie (CMJD) met immédiatement en place trois groupes de travail : le premier sur une réforme de la Justice, le second sur le respect de la « bonne gouvernance » et la lutte contre la corruption, et le troisième chargé du processus de transition démocratique. L'Assemblée nationale est dissoute, un nouveau gouvernement est désigné, représentatif de diverses composantes de la classe politique, et une période de transition de 24 mois est annoncée (puis raccourcie à 19 mois).

Accueillis par la population locale comme un véritable espoir, ces engagements s'accompagnent d'actes concrets qui confirment une volonté politique forte. Sur le plan électoral, un calendrier est mis en place avec l'organisation d'un référendum en juin 2006 sur une révision de la Constitution, destinée notamment à restreindre à deux le nombre de mandats présidentiels, ainsi qu'avec la tenue d'élections municipales et législatives en novembre 2006 et des élections présidentielles en février 2007, pour lesquelles les membres du gouvernement de transition et du Comité militaire ne pourront se porter candidat. La liberté de la presse est rétablie, avec la réouverture de RFI sur les ondes FM, la mise en place d'une Commission nationale chargée de proposer une nouvelle législation pour assurer la liberté de la presse (composée de journalistes de diverses tendances), et la levée de la censure sur les journaux indépendants qui peuvent désormais être vendus tôt le matin. Enfin, les prisonniers politiques sont amnistiés, y compris les responsables de tentatives de coup d'État antérieurs, à l'exception de ceux accusés de soutenir la lutte contre le terrorisme.

Ce beau tableau comporte cependant des zones d'ombre importantes, compte tenu du maintien en place de certains fonctionnaires influents sous le régime

de Ould Taya, de la faible représentativité des « négro-africains » comparé aux « maures », du report annoncé de la « question humanitaire » relative à l'esclavage, aux déportés et aux exactions de 1989-1991 (qui concerne environ 300 000 personnes), enfin de l'absence totale de préparation de la classe politique mauritanienne qui, jusqu'à présent, s'était surtout tenue à exiger le départ du dictateur Ould Taya...

Si la réaction de la communauté internationale a rapidement évolué pour soutenir cette transition (le PNUD a été sollicité pour accompagner le processus électoral, l'UE est sur le point d'achever la consultation au titre de l'article 96 de Cotonou, l'UA a affiché son soutien à « l'aboutissement d'une réelle démocratie »), cette nouvelle donne semble profiter à certains plus qu'à d'autres. Les États-Unis menaient une coopération étroite avec l'ex-dictateur (notamment sur le plan militaire, avec un suivi satellitaire des rebelles salafistes au moment de son renversement). La France, qui n'a pas condamné immédiatement le putsch, semble profiter plus directement de l'installation de ce nouveau régime, le nouvel homme fort ainsi que son Premier ministre désigné, Sidi Mohamed Ould Boubacar, étant considérés par la presse locale comme de « grands amis de la France »...

Par ailleurs, à l'heure où la Mauritanie entre dans le cercle des pays producteurs de pétrole grâce à la découverte d'un gisement *off shore* (les vannes ont été officiellement ouvertes le 17 février 2006), et alors que le contrat d'exploitation signé avec la société néo-zélandaise *Woodside* (alliée pour la circonstance à *Halliburton*) fait l'objet de très vives critiques pour sa compromission avec le régime disgracié, la France aurait-elle parié sur le bon cheval vapeur ? [Guillaume Olivier]

Rencontre amicales : pour discuter de quoi ?

Après sa visite à la Réunion le Premier ministre, Dominique de Villepin, a fait escale le 27/02 à Djibouti où il a rencontré le président Ismaïl Omar Guelleh. À l'issue de l'entretien, il a déclaré à la presse : « J'ai transmis au président Guelleh toutes les amitiés de Jacques Chirac et je souhaite que très rapidement le chef de l'État djiboutien puisse venir à Paris, parce que cette relation a constamment besoin de se développer ». Selon l'AFP, D. de Villepin s'est félicité des relations franco-djiboutiennes sur les plans économiques et politiques, sans faire mention de



l'enquête sur la mort du magistrat français Bernard Borrel – dont l'assassinat en 1995 fait partie des dossiers de la honte franco-africaine que l'on maintient, autant que faire se peut, dans des tiroirs sous clef. L'AFP souligne que Djibouti, petit pays de la Corne de l'Afrique stratégiquement situé, abrite la principale base militaire française à l'étranger, ce qui constitue l'explication de cet omertà.

Le 28/02, à l'Élysée, Denis Sassou Nguesso (président de la République du Congo et président en exercice de l'Union Africaine) a apporté son soutien à l'initiative chiraquienne consistant à taxer les ventes de billets d'avion au bénéfice de l'achat de médicaments contre le sida, la tuberculose et le paludisme pour l'Afrique. On a du mal à imaginer que

Sassou Nguesso ait fait le voyage de Brazzaville à Paris uniquement pour exprimer ce soutien, de quoi les deux présidents ont-ils discuté ? De l'affaire du Beach ? On se souvient qu'en novembre 2004, la cour d'appel de Paris a annulé l'intégralité de la procédure judiciaire dite « disparus du Beach » dans laquelle un haut fonctionnaire congolais était mis en examen pour crimes contre l'humanité par le tribunal de Meaux. À l'époque, Patrick Baudoin, avocat de la FIDH, partie civile dans ce dossier, avait parlé « d'instrumentalisation totale de la justice par le pouvoir politique », puis engagé un pourvoi en cassation contre cette décision. Si on attend toujours que la justice s'exprime (en toute indépendance du pouvoir politique ?), ce serait pour bientôt selon des sources proches du

dossier : un sujet de conversation tout trouvé...

Enfin Idriss Déby est venu récemment à Paris « en visite privée ». Il a néanmoins fait un saut à l'Élysée. Les échanges qui ont pu avoir lieu à cette occasion sont restés également privés.

Pour clore le chapitre, signalons que, selon le journal en ligne Letogolais.com, le ministre de la Défense togolais, Kpatcha Gnassingbé, (l'homme fort du gouvernement, frère du président, initiateur de nombreuses violences lors des élections présidentielles d'avril 2005) serait attendu (mais pas à bras ouverts) à Paris le 16/03. [SC]

(Achévé le 02/03/06)

Dossier procès Denard

Procès Denard

Anciens et nouveaux "corsaires de la République"

Communiqué d'Agir ici et de Survie, le 22/02

Se déroule actuellement – du 20 février au 15 mars 2006 – le procès du mercenaire Bob Denard (qui n'y assistera pas pour cause d'Alzheimer) et de vingt six autres prévenus pour leur "tentative de coup d'État" aux Comores en 1995.

La France, qui était alors intervenue et avait chassé les mercenaires, avait toutefois validé la prise du pouvoir par l'opposant Mohamed Taki et envoyé le président destitué Saïd Mohamed Djohar en exil forcé à la Réunion.

Cette opération a toutes les allures d'un véritable coup d'État perpétré par la France. La collusion entre Bob Denard et les dirigeants français n'est d'ailleurs plus à démontrer, puisque reconnue lors des précédents procès de celui qui est désormais surnommé le "corsaire de la République".

Qu'attendre donc de ce procès, sinon un brouillage des cartes, afin de détourner l'opinion publique d'un interventionnisme de type néo-colonial toujours d'actualité, allant à l'encontre des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes et dont les vrais commanditaires ne sont jamais poursuivis ?

Nous assistons en effet, avec ce procès, à la tentative de faire passer le "mercénariat de papa" – celui des barbouzes et aventuriers de la génération Denard – comme relevant d'une époque désormais révolue, dont on devrait discrètement tourner la page.

Nos associations rappellent qu'au contraire, le mercénariat est actuellement en pleine expansion et que ce type de procès médiatisé permet de dissimuler l'émergence d'un phénomène majeur avec la professionnalisation de ce secteur au travers des Sociétés militaires privées (SMP).

Bob Denard et sa Garde présidentielle comorienne ont été des précurseurs des nouvelles SMP francophones qui ont aujourd'hui pignon sur rue et qui agissent bien souvent, officieusement, dans le prolongement de la politique étrangère de la France, loin de tout contrôle démocratique.

Face à ce danger pour le droit international et la démocratie, en France et à l'étranger, nos associations rappellent :

- la nécessité de renforcer le dispositif de répression du mercénariat en intégrant dans la loi du 3 avril 2003 des dispositions relatives à un contrôle strict des sociétés militaires privées,

- la nécessité de lutter contre les paradis fiscaux, espace de non droit pourvoyeur d'impunité pour les organisateurs d'opérations militaires officieuses¹,

- la nécessité d'un contrôle parlementaire permanent sur les opérations militaires extérieures de la France.

1. L'enquête a permis de déterminer que, pour le coup d'État de 1995 aux Comores, Denard a créé deux sociétés domiciliées à Genève, afin d'acheter un bateau en Norvège, immatriculé au Panama. L'opération aurait d'ailleurs été financée avec l'intention de créer aux Comores une zone franche et un système bancaire off shore pour blanchir l'argent.

ILS ONT DIT – PROCES DENARD

Interview de Saïd Mohamed Djohar,

Président renversé en 1995 par la France

(Kashkazi, 27/10/2005, p.11 à 13)

(Comme un coup de théâtre dans le procès de Bob Denard, le président qu'il a déchu vient de décéder, dans la nuit du 22 au 23 février. Il avait donné cette interview précieuse pour l'histoire à l'annonce de l'ouverture du procès. Nous recommandons la lecture intégrale de cette interview, disponible sur www.kashkazi.com. Cet épisode de la valse des présidents comoriens au gré des caprices élyséens concerne celui qui s'est opposé à la mise en place début 1995 du visa "Pasqua-Balladur" pour Mayotte [cf. communiqué du 20/12 in *Billets* n° 143], quelques mois avant l'élection présidentielle de Jacques Chirac.)

[Votre garde personnelle a-t-elle essayé de s'interposer ? Y a-t-il eu échange de coups de feu ?]

S.M. Djohar : Je n'en ai pas entendu un seul. Ils étaient 25 gardes et ont été désarmés par cinq mercenaires. En quittant la résidence, je les ai vus dans la cour déshabillés et debout devant le portail. À mon avis, le chef de la sécurité, Rubis, était au courant du putsch parce qu'il est entré avec Bob Denard presque en s'excusant, me disant qu'ils étaient désarmés et qu'il fallait se rendre.

[Depuis quand Rubis dirigeait votre garde présidentielle ? Qui l'avait nommé ?]

S.M. Djohar : Depuis deux ans. Il m'avait été conseillé par Paris.

[...] Le huitième jour, j'entends un bruit d'hélicoptères survolant le camp et au loin des tirs d'armes automatiques et d'obus. Bob est rentré, visiblement énervé. Il a dit : "Ils m'envoient ici, et puis ils viennent me chercher !". Vers 17 heures, Bob Denard revient au camp et m'informe qu'un accord a été trouvé avec l'armée. À 22 heures, le colonel des bérets rouges entre au camp et me salue. "Monsieur le Président, préparez-vous, on va aller à l'ambassade de France ce soir", m'ordonne t-il.

[Sans explications ?]

S.M. Djohar : Non. Il m'a dit qu'on devait y aller ce soir.

J'ai dit : "Pourquoi pas demain matin ?" Il a dit que ce soir, les rues étaient calmes.

[Qui vous attendait à l'ambassade ?]

S.M. Djohar : Je trouve l'ambassadeur lui-même, Didier Ferrand. Il m'informe qu'il a reçu des instructions de me faire



sortir de mon pays pour me faire soigner à la Réunion ou à Mayotte. Je lui réponds que je ne suis pas malade. Il insiste. Je lui assure que je suis en pleine forme. Il insiste encore. Alors j'ai dit : "J'ai compris, vous voulez m'exiler comme notre dernier sultan, Saïd Ali". [...]

[Qui d'autres avez-vous rencontré dans l'enceinte de l'Ambassade ?]

S.M. Djohar : Il y avait mon Premier ministre, Caambi El Yachourtui, qui devait me faire signer une lettre de démission. Il ne l'a pas fait. Je crois qu'il n'a pas osé. Et puis j'ai reçu un appel d'Hervé de Charrette, alors ministre français des Affaires étrangères, qui m'a demandé d'excuser le gouvernement. Je lui ai dit que ce qu'il me faisait était une déportation. [...]

[Comment vous a-t-on accueilli à la Réunion ?]

S.M. Djohar : C'est le préfet et le chef des armées stationnées sur le département qui m'attendaient sur un aéroport désert. Ils m'ont tout de suite fait comprendre qu'ils avaient des instructions pour me conduire à l'hôpital. J'ai encore une fois rouspété contre cet entêtement à soigner de force un homme qui n'est pas malade. [...] Le troisième jour, le médecin de l'hôpital m'apportant le rapport de bilan m'a affirmé qu'à l'exception de ma vue qui baissait, je me portais bien. [...] Un peu plus tard, j'ai entendu le préfet reprocher au médecin de me l'avoir montré sans son autorisation. J'ai ensuite quitté l'hôpital pour Hell-Bourg, dans le cirque de Salazie.

[Comment avez-vous passé ces quatre mois dans votre prison dorée ?]

S.M. Djohar : [...] J'ai écrit à presque tout le monde pour expliquer ce qui se passait, ma détention. À Hosni Moubarak, Boutros Boutros Ghali, Abdou Diouf, Salim Ahmed Salim de l'Union Africaine... Ce dernier est parti le lendemain en France pour protester devant le président Chirac. J'ai reçu les visites de Jacques Sylla, ministre des Affaires étrangères de Madagascar, d'un ambassadeur de la Tunisie, de responsables politiques comoriens, de beaucoup de Comoriens de la Réunion.

[Et les autorités françaises ?]

S.M. Djohar : J'ai envoyé un fax à Jacques Chirac pour protester. Il m'a répondu qu'il s'agissait d'une affaire intérieure aux Comores.

Xavier Renou

Dossier noir n° 21

La privatisation de la violence

Mercenaires & sociétés militaires privées au service du marché

Éd. Agone, janvier 2006, 596 pages, 24,00 €

La marchandisation s'étend désormais au domaine de la "violence légitime", un secteur en plein essor qui représenterait déjà un bénéfice annuel de plus de 100 milliards de dollars.

Les mercenaires de jadis sont aujourd'hui les employés de "sociétés militaires privées" parfaitement légales qui, renvoyant à un passé révolu l'image sulfureuse des "chiens de guerre", tentent de se construire un rôle respectable dans la fiction d'un marché dispensateur de paix et de démocratie. Elles proposent pourtant à leurs clients (États, firmes multinationales, mouvements armés divers) les habituelles prestations d'ordre militaire : opérations de déstabilisation, combat, conseil en stratégie, logistique, etc. C'est ainsi, par exemple, qu'une firme dont la mission officielle de "formation à la transition démocratique" conduit au bombardement de civils recevra la bénédiction aussi bien de son client que des instances de contrôle.

Parce qu'elles font pleinement jouer le mécanisme de circulation entre les secteurs militaires privé et public - l'une d'elles a recruté successivement l'ancien secrétaire à la Défense de Ronald Reagan, l'ancien secrétaire d'État James Baker et l'ancien président des États-Unis George Bush père -, les sociétés mercenaires influent de plus en plus sur les politiques de "défense". Parce qu'elles se mettent au service des multinationales qui exploitent les pays du Sud dotés en ressources minières, ces sociétés agissent comme les gardiens d'un ordre économique qui maintient dans la plus grande dépendance des pays en principe libérés depuis plusieurs décennies du joug colonial.

Chercheur en sciences politiques, Xavier Renou est responsable de la campagne "Désarmement nucléaire" de Greenpeace France.

ILS ONT DIT...

Mondialisation

« On est dans un jeu mondial, il faut accepter de jouer ou alors ce serait vraiment dommage pour la France. À un moment donné, il faut savoir ce qu'on veut dans la vie : si on veut que les entreprises pétrolières soient toutes basées ailleurs dans le monde, il n'y a qu'à le dire. » (Thierry Desmaret, PDG du groupe Total, cité par AFP, 15/02).

[Total a annoncé une hausse de 30 % de ses bénéfices (12 milliards d'euros pour 2005, résultant de la hausse du prix du pétrole). Dans la foulée, l'Union fédérale des Consommateurs UFC-Que Choisir réclame l'application d'une taxe sur de tels profits au bénéfice des transports en commun. Selon l'AFP, Thierry Desmaret, « visiblement agacé » a appelé à refuser une telle « démagogie ». Comme s'il s'agissait de causer des dommages à la France! L'application, à l'échelle globale, de règles du jeu solidaires ferait l'affaire de 99 % de l'humanité, les plus pauvres en particulier : il s'agit de réformer le jeu mondial. Et la compagnie pétrolière américaine, Exxon Mobil, qui a réalisé 36 milliards de dollars de bénéfices en 2005, serait traitée en toute égalité. Certes, il n'y a pas que la question de la taxation des grands groupes pétroliers à régler, nous y reviendrons. Mais elle fait partie des dossiers importants. – SC]

A FLEUR DE PRESSE

Françafrique

AFP, Brazzaville admet "cacher" ses revenus pétroliers des "créanciers vautours", 22/01 : « Le Congo "cache" ses revenus pétroliers pour échapper à des "créanciers vautours" qui veulent saisir ses comptes, a admis dimanche à Brazzaville le Premier ministre congolais Isidore Mvoubala, lors d'une conférence de presse à Brazzaville. »

[Suite à l'enquête et au jugement londonien dans l'affaire Kensington – cf. Billets précédents – le régime de Brazzaville finit par reconnaître publiquement ce qui relevait du secret de polichinelle. Que des dirigeants rapaces cachent leurs rapines pour échapper aux « fonds vautours », voilà qui ne manque pas de piquant. Sur le site Les dépêches de Brazzaville, l'inusable Jean-Paul Pigasse s'en prend même aux « prédateurs de la finance internationale », dénonce une « campagne de désinformation à l'échelle mondiale » et conclut sans rire : « La bataille que mènent les dirigeants congolais dépasse de très loin les seuls intérêts du Congo. Elle vise à neutraliser les « fonds vautours » en mettant fin au « capitalisme à visage inhumain » qui n'est pas autre chose qu'un



enfant monstrueux de la mondialisation. » (16/01) Sassou, virtuose du cocktail pétrole-armes-paradis fiscaux et judiciaires, à l'avant-garde du combat altermondialiste ? Il fallait y penser... – VS]

Mondialisation

Le Monde diplomatique, *L'Afrique n'est plus l'eldorado des entreprises françaises*, 01/02 (Anne-Valérie Hoh et Barbara Vignaux) : « "En Afrique francophone, notre problème n'est pas d'identifier de nouveaux investisseurs privés, mais d'empêcher ceux qui sont là de partir." Ce constat de M. Anthony Bouthelier, président délégué du Conseil des investisseurs (français) en Afrique noire (CIAN) est confirmé par M. Jean-Pierre Barbier, directeur du département Afrique centrale, australe et océan Indien de l'Agence française du développement (AFD) [...] la présence française économique hexagonale en Afrique se résume désormais à une vingtaine de groupes moyens et grands. Il est loin le temps où, durant la guerre froide, les groupes français, très bien implantés en Afrique francophone, contrôlaient plus de la moitié des marchés au Gabon, en Côte d'Ivoire, au Cameroun ou au Sénégal, et enregistraient des profits considérables avec le soutien de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE). [...] Ainsi, après avoir quitté la Guinée-Équatoriale et le Mozambique, et annoncé son retrait du Mali – Bouygues – via ses filiales Saur et Sodeci – souhaite se désengager de Côte d'Ivoire. [...] Les opérateurs hexagonaux délaissent aussi le secteur forestier [...] Reste Rougier, un groupe de taille intermédiaire [...] plus petit, par exemple, que l'Allemand Danzer. [...] Dans certains pays, le retrait hexagonal est très marqué, comme en Centrafrique. "Il n'y a pratiquement plus aucun secteur économique avec une présence significative des entreprises françaises", estime le ministre centrafricain des affaires étrangères Jean-Paul Ngoupandé. [...] Total lui-même, l'héritier d'Elf, clame qu'il a "normalisé" sa présence sur le continent. Le géant français réalise plus de la moitié de sa production quotidienne continentale [...] au Nigéria et en Angola, hors de l'ancien "pré carré". [...] Très peu de groupes hexagonaux disposent encore d'une stratégie africaine : "[...] L'Afrique] n'est clairement plus stratégique pour nous", constate ainsi M. Philippe Hugon, directeur de recherche à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS). [...] La globalisation fait tomber les remparts qui protégeaient les groupes nationaux de la concurrence internationale [...]. Le secteur de la construction est soumis à une telle compétition que le leader mondial Colas (groupe Bouygues), battu d'avance, ne prend plus la peine de participer à certains appels d'offres. [...] En troisième lieu, le redéploiement économique français s'explique par l'instabilité chronique du continent, que les événements de Côte d'Ivoire n'ont fait qu'illustrer. [...] La vie des affaires est perturbée par l'incertitude juridique, les soubresauts politiques la corruption, les difficultés de recouvrement. À Niamey (Niger), Véolia aurait le plus grand mal à recouvrer le tiers de la facture d'eau des institutions publiques présidence et armée comprises. [...] Protégé de la concurrence extérieure par ses positions monopolistiques et ses liens étroits avec le monde politique, le capitalisme français pouvait prospérer tranquillement. Or, quoiqu'on prête au Premier ministre Dominique de Villepin de solides relations avec les réseaux vieillissants de la "Françafrique", la tendance de fond est celle d'un désengagement continu de Paris et d'une "disjonction progressive des sphères militaires, économiques, politiques et culturelle de la présence française en Afrique depuis le début des années 80" selon l'expression d'Achille Mbembé [...]. Plusieurs députés français réclament d'ailleurs une commission d'enquête sur les comptes de la Coface, dont les dettes ne cessent d'augmenter. "La "Françafrique" est morte [...] confirment les journalistes Antoine Glaser et Stephen Smith. [...] Le

comportement des firmes nationales peine à s'adapter à une nouvelle donne qui [...] fait une part croissante à la "moralisation" des pratiques économiques en Afrique." [...] Aussi l'AFD affiche-t-elle sa volonté de "soutenir les bonnes pratiques" [...] Dans certains pays, comme le Gabon, relève la CNUCED, les rapatriements de bénéfices dépassent, certaines années, les entrées de capitaux étrangers ! C'est dire que le continent reste, dans certains secteurs, une terre attrayante. [...] Entreprise vieille de vingt ans, détenue à 42 % par France Télécom depuis 1997 (et à 27 % par le gouvernement sénégalais), Sonatel représente la première capitalisation boursière sur la place régionale de Dakar [...] Son chiffre d'affaires a bondi de 30 % en 2004 [...] En Côte d'Ivoire [...] Orange a continué à gagner de l'argent [...] Alcatel profite également de l'expansion du secteur [...] Certains groupes français ont ainsi su adapter leur périmètre d'activités. [...] Le premier employeur français du continent [Bolloré] tire ainsi parti du constat dressé par un ancien du groupe : "L'Afrique est comme une île, reliée au monde par les mers. Donc, qui tient les grues tient le continent !" [...] la centenaire CFAO occupe désormais des niches, étroites mais lucratives [...]. En 2005, son chiffre d'affaires devrait dépasser les 2 milliards d'euros au terme d'un triplement ces dix dernières années ! Au total l'écrasante majorité des membres du CIAN est bénéficiaire, quoique avec des variations parfois sensibles. »

[Nous ne citons que partiellement ce long article du Monde Diplomatique qui mérite une lecture intégrale. La tonalité générale vise en effet, refrain connu, à minimiser le poids de l'impérialisme français en Afrique, même si plusieurs aspects du texte viennent nuancer le propos initial. Contrairement à ce que prétendent les auteures, le temps des « profits considérables » n'est pas si loin. Si certaines situations de monopoles se sont effectivement fissurées, l'imposante domination économique française n'a pas disparu pour autant. À bien des égards, les privatisations constituent même un véritable processus de recolonisation des économies africaines. En Côte d'Ivoire par exemple, 210 filiales d'entreprises françaises étaient implantées avant 2002, contrôlant l'ensemble des secteurs stratégiques (télécommunications, énergie, eau, transports, banques, bâtiment et travaux publics, agro-industrie), pour un chiffre d'affaires supérieur à 1500 milliards de francs CFA (Le Soleil, 28/12/2002). Toujours en 2002, le nombre de filiales d'entreprises françaises en Afrique s'élevait à 2637, en hausse de 13 % par rapport à l'année précédente. Le budget de Côte d'Ivoire était alimenté à 60 % par les recettes fiscales des entreprises françaises auxquelles il fallait ajouter un nombre important de PME-PMI de droit local contrôlées par des intérêts français, représentant entre la moitié et les deux tiers du secteur privé formel, et cette dernière proportion est similaire dans la plupart des pays de la zone franc d'Afrique de l'Ouest. Au Sénégal, la France reste par exemple le « premier bailleur bilatéral, premier investisseur, premier fournisseur, premier client du Sénégal » et « sur la totalité des flux d'IDE (Investissements directs étrangers) reçus par le Sénégal en 2003, 80 % sont d'origine française » (Sud Quotidien 02/02/2005). À en croire la thèse défendue dans la première partie de l'article, la tendance se serait non seulement inversée, mais effondrée. La démonstration, qui repose essentiellement sur des déclarations émanant des milieux économiques, est pour le moins fragile. Les exemples et les chiffres cités en fin d'article contredisent d'ailleurs largement le propos. On pourrait compléter la liste des bénéficiaires : 1 milliard de chiffre d'affaires pour Bolloré en Afrique ; 1,2 milliards sur 2004 pour Bouygues (Jeune Afrique 29/01/2006). Selon les chiffres même du CIAN (Rapport 2005), seuls 11,5 % des entrepreneurs français s'attendaient à une baisse de leur chiffre d'affaires pour l'année suivante en Afrique de l'Ouest, 5,4 % au Maghreb, 5,2 % en Afrique centrale, 4,2 % en Afrique australe ; les autres prévoyant une stagnation ou une progression, comme les années précédentes. L'article pratique également la confusion entre certaines difficultés objectives, des soi-disant volontés de retrait et des réorientations stratégiques de la part des grands groupes. Il manie également plus d'une approximation. Ainsi Bouygues ne s'est pas retiré du Mali : sous la pression populaire, le gouvernement a partiellement renationalisé l'énergie du Mali, et Saur, filiale de Bouygues, s'est vu retirer, la gestion – catastrophique – des réseaux de distribution d'eau et d'électricité. Bouygues reste en revanche présent dans l'exploitation de l'or (cf. Billets n° 142). Bouygues ne « souhaite » pas davantage se désengager de Côte d'Ivoire, puisque son patron en personne a fait le déplacement à Abidjan pour obtenir le renouvellement du contrat entre sa Compagnie Ivoirienne d'Électricité (CEI) et l'État ivoirien, même au prix de clauses moins avantageuses. Bouygues est également présent dans l'exploitation du gaz de Côte d'Ivoire. Tout aussi superficielle est l'analyse concernant Rougier, et



carrément farfelue la supposée absence française de Centrafrique où en 2003 l'on trouvait par exemple Total, Bolloré, CFAO, Castel, Axa, AGF, Air France, AGS, Bivac, même s'il est exact que la guerre civile a conduit à des désengagements. Sans compter les vastes marchés parallèles de bois et de diamants, qui ne sont sans doute pas sans rapport avec l'aide militaire française sur place. Enfin citer les activités de Total en Angola pour illustrer l'éloignement des pratiques du pré carré relève de la douce plaisanterie... Le renforcement de la présence américaine et chinoise est une réalité, notamment dans le secteur du pétrole. En revanche, elle n'induit pas systématiquement une situation de concurrence conflictuelle, mais bien souvent une complicité dans le pillage par le biais de consortiums multinationaux. En outre, il paraît assez paradoxal de prétendre dans le même temps que l'Afrique n'intéresse plus les entreprises françaises et que celles-ci se plaignent d'une concurrence de plus en plus rude... Que Bouygues soit nostalgique d'une époque où il obtenait tous ses marchés africains sans appel d'offre (comme l'eau et l'électricité offerts par l'ami intime Alassane Ouattara alors Premier ministre de Côte d'Ivoire), c'est possible. Non seulement ces pratiques n'ont pas disparu, mais l'entreprise reste particulièrement bien implantée en Afrique et sur ses 1255 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2004, 338 millions reviennent à Colas. En 2002, sa filiale Saur, faisait 60 % de son chiffre d'affaires en Afrique. Et la concurrence dans le BTP n'empêche pas l'entreprise Jean Lefebvre d'être impliquée dans les surfacturations gigantesques des chantiers de Thiès au Sénégal, comme dans d'autres affaires profitables. Quant à « l'instabilité chronique » du continent, s'il est exact qu'elle peut conduire à des stratégies provisoires de retrait (le plus souvent forcées, comme en Côte d'Ivoire), l'inverse est tout aussi vrai : les stratégies de domination économique et d'accaparement des ressources naturelles, avec leurs bras armés militaires ou miliciens, sont très largement responsables de cette instabilité. Comme le rappelle Aminata Traoré dans son dernier ouvrage, est-ce un hasard si la tentative de coup d'État de septembre 2002 en Côte d'Ivoire, qui a ouvert la situation de guerre civile, survient juste au moment où le gouvernement ivoirien, après avoir fait entrer les entreprises américaines dans la filière Cacao, annonce son intention de faire désormais jouer la concurrence entre les entreprises françaises et les autres, notamment en ce qui concerne la construction du 3^{ème} pont d'Abidjan qui devait être attribué à Bouygues ? Par ailleurs, si la guerre peut perturber le business officiel, elle est parfois bien commode pour masquer et prolonger le business officieux, comme un rapport de l'ONU de juillet 2005 l'a encore très largement démontré au sujet de la RDC. Quant aux difficultés de recouvrement de Véolia (ex-Vivendi) au Niger, on consultera utilement le rapport d'octobre 2002 de la FIDH « Droit à l'eau potable au Niger » : on y verra que Vivendi n'a pas à se plaindre de la privatisation dont elle a bénéficié, contrairement à la population et aux enfants empoisonnés, de Tibiri en particulier. Nous n'insisterons pas sur le « désengagement continu de Paris » confirmé par Stephen Smith (le contraire eut été étonnant !) qui fera davantage sourire les dictateurs encadrés militairement par l'armée française que les victimes congolaises, rwandaises ou togolaises. Quant à prendre l'exemple de l'opacité de la Coface pour attester de la mort de la Françafrique, il fallait oser ! La fin de l'article, comme on l'a dit, apporte pourtant un certain nombre d'éléments, qui étonnamment nuancent ou contredisent la thèse annoncée par le titre.

Très en pointe sur l'analyse et la dénonciation de l'impérialisme américain, Le Monde Diplomatique a rarement brillé par son audace ou sa lucidité quant à l'impérialisme français, et les articles les plus importants sont la plupart du temps le fait d'auteurs étrangers (Demba Moussa Dembélé en juin 2004, Colette Braeckman en septembre 2004, Boubacar Boris Diop, en mars 2005). À noter toutefois dans l'édition de février, sous l'article incriminé ci-dessus, un autre article plus petit, d'Anne-Cécile Robert, intitulé « Mélange des genres » qui donne quelques exemples dans le pré carré de « collusions parfois mafieuses sur lesquelles la représentation politique française ne s'est jamais vraiment penchée. » Voilà qui paraît plus proche de la réalité. – VS]

[Autre réaction : nous reproduisons ci-dessous une réaction qu'Arnaud Labrousse a proposée au Monde diplomatique comme Courrier de lecteur, sans savoir s'il sera publié]

« Si elles n'avaient pas choisi le secteur forestier comme exemple phare, j'aurais peut-être trouvé touchante la crédulité avec laquelle Anne-Valérie Hoh et Barbara Vignaux retransmettent (dans leur hommage au capitalisme tardif français « L'Afrique n'est plus l'eldorado des entreprises françaises » [février 2006]) cette thèse des services français de la lente mais inexorable déliquescence des réseaux de la Françafrique. Qu'elles se rassurent : la filière du bois français se porte plutôt bien.

Certes, l'extraction des matières premières aux fins d'exportation n'a toujours été qu'une activité anecdotique, on le

sait, dans les eldorados tropicaux. De sorte que le « désengagement » du business néocolonial du Continent s'explique en premier lieu par « l'étroitesse de son marché [...] la moitié des habitants n'y dispos[ant] que d'un dollar par jour ». Obstacle le plus terrible pour les profits français, la misère de l'Africain n'est pas bien sûr le seul : il y a aussi « l'instabilité chronique du continent, que les événements de Côte d'Ivoire n'ont fait qu'illustrer. [...] La vie des affaires est perturbée par l'incertitude juridique, les soubresauts politiques, la corruption, les difficultés des recouvrements. »¹

Les affairistes ne perturbent-ils pas tout autant qu'ils se laissent perturber ? Pauvreté, corruption, justice aux ordres, régimes interchangeable, ne sont-ils pas autant d'atouts pour une entreprise aussi mafieuse que la boîte moyenne française ? « Les événements » du pays vitrine, n'illustrent-ils pas, plus que « l'instabilité chronique », l'échec du système pillard en tant que modèle de développement ?

Bien sûr que non. « Les entreprises ne peuvent plus se contenter de créer "un îlot de prospérité dans un océan de misère" », claironnent vos copistes, expert en main. « Il faut aller plus loin. » Ce qu'on a créé, Mesdames, c'est bien l'océan.

Celles-ci dénoncent, dans le secteur pétrolier, « l'offensive de Pékin, dans le cadre de grands contrats d'État à État dépourvus de toute conditionnalité politique (Angola, Congo-Brazzaville...) ». À l'opposé lointain, s'entend, des contrats de la Françafrique.

Qu'on garde la tête froide et la Françafrique entre guillemets : « Or, quoiqu'on prête au Premier ministre Dominique de Villepin de solides relations avec les réseaux vieillissants de la "Françafrique", la tendance de fond est celle d'un désengagement continu de Paris. » Et pourquoi pas : « Quoiqu'un prête à George Bush de solides relations avec "le milieu pétrolier" » etc. ?

Doucement, le message passe : « Dans certains pays, le retrait hexagonal est très marqué, comme en Centrafrique. » Décrypté : c'est en Centrafrique diamanto-pétro-forestière sécuritaire que l'inceste entre business et barbouzes tricolores se pratique aujourd'hui avec le plus de vigueur.

Et la forêt dans tout ça ? Il est exact que les comptoirs forestiers français connaissent une vive concurrence. Mais enfin, ils la connaissent depuis les années 1880, cette branche ayant toujours attiré les capitalistes aventuriers de tout poil. Le scoop en 2006 n'est pas que les Français « délaissent » finalement le secteur, mais que tant d'entre eux trouvent les moyens de tenir bon.

Au lieu d'affirmer que « Bolloré a vendu ses parts dans les plantations du continent » – secteur qu'il domine à travers la Socfinal (Liberia, Cameroun, Côte d'Ivoire, Kenya, Nigeria) – Hoh et Vignaux voulaient sans doute nous informer qu'il y a deux ans Bolloré a vendu ses parts dans les deux exploitations forestières camerounaises qu'il contrôlait jusqu'alors. Elles oublient de préciser qu'il n'a pas vendu ses parts dans les Sociétés d'exploitation des parcs à bois du Cameroun (SEPBC) et du Gabon (SEPBG). Des entreprises qu'on imagine hautement rentables.

Mon problème avec « Thanry a cédé l'ensemble de ses concessions à des Chinois de Hong Kong, sauf au Gabon » n'est pas seulement la superficie de ce « sauf », mais surtout l'absence d'un deuxième « sauf » : sauf erreur, Thanry-Côte d'Ivoire reste elle aussi dans l'escarcelle de la maison mère nancéenne. Curieux choix que celui des médias hexagonaux, l'an passé, de ne pas relayer les affirmations du « général » Denis Mao Glofié, chef de la milice loyaliste Front de libération du Grand Ouest (FLGO), au sujet de « sauf Thanry-Côte d'Ivoire. »² Le seigneur de guerre le plus connu de la frontière ivoiro-libérienne avait déclaré que :

« Les unités industrielles du bois [...] nous ont aidé [...] surtout la société Thanry à qui revient la palme d'or. [...] C'est grâce à cette société que nous sommes là. Surtout M. Merkli Louis, le directeur général, qui est en étroite collaboration avec nous. [...] Je me souviens qu'en pleine guerre, les Fanci [Forces armées nationales de Côte d'Ivoire] n'avaient pas suffisamment de porte-chars. Si bien



que pour acheminer les chars un peu partout, il a fallu prendre les porte-chars de la société Thanry. » [24heuresci.com, 16/05/2005]

Pour revenir sur le décompte des pertes françaises selon Hoh et Vignaux, « Leroy a été racheté par des Portugais » n'arrive pas à faire ressortir le peu d'impact qu'a eu ce drame sur la volonté de la Coopération française de le subventionner, pour le plus grand bonheur des importateurs franco-français de bois tropicaux.

Qu'« un groupe de taille intermédiaire » soit vraiment la meilleure apposition pour « Rougier », il existe des centaines de pages qui nous en font douter, dont plusieurs dans nos *Pillards de la forêt* (Agone, 2002), cité mais non lu par Hoh et Vignaux. Leur soupir « Reste Rougier » laisse entendre que ce dernier se trouve désormais tout seul face aux hordes malaisiennes, italiennes ou suisses. Reste Rougier, c'est vrai, et restent également Interwood, Pasquet, la Compagnie du Komo, J. Lalanne, Joubert, CID, Thébault, ITBL, SFC pour ne nommer que les plus connues des autres forestiers français. On ne compte pas dans les restes les fils de colons, sans plus aucune attache en métropole.

Pour le seul Gabon, j'estime à au moins 3,1 millions d'hectares la forêt encore « gérée » par le capital français³. Mais comme n'est malheureusement pas publiée l'identité des sous-traitants des permis détenus par l'indémorable Omar Bongo, par son fils et ministre de la Défense Ali Bongo, par les ministres de l'Économie, de l'Environnement, du Pétrole, bref par tout fidèle de ce régime kléptocrate,⁴ il est fort à craindre que ce chiffre soit par trop modeste.

Des régimes kleptocrates, Hoh et Vignaux affichent une belle inconscience, parfois au dépens de la précision. « Dans le secteur du bois, les pays producteurs manifestent également des exigences industrielles et fiscales croissantes afin de mieux servir le développement de leur pays. » À défaut de pouvoir publier, au moins dans les pages du *Monde diplomatique*, l'information selon laquelle les dictateurs serviraient le développement de leurs pays, elles nous proposent les pays qui serviraient le développement de leur pays.

Prises à témoins, les souffrances des Rougier : « dans le bassin du Congo, indique M. Rougier, "la fiscalité a été multipliée par deux ou trois depuis cinq ans". » Le résultat net du groupe Rougier pour le premier semestre 2005 a progressé de 44 % par rapport à la même période de 2004.

Dans une liste de preuves que « La baisse tendancielle du nombre d'expatriés depuis vingt ans ouvre un espace à la promotion des cadres africains », voici le chiffre de « 60 [expatriés] pour 2000 emplois directs chez Rougier ». Proportion qui nous semble plutôt pléthorique. Mais comme le sait tout lecteur des *Pillards de la forêt*, c'est surtout un non-salarié chez Rougier qui mérite d'être plus connu... » (Arnaud Labrousse, courrier au *Monde diplomatique*, le 28/02).

1. Ou encore : « La géographie de l'implantation des groupes français en Afrique a [...] évolué [...] au détriment de l'Afrique de l'Ouest et centrale, plus pauvre, plus instable et moins peuplée. » Impossible de ne pas adorer, dans *Le Monde diplomatique*, ce « au détriment ».

2. Voir Arnaud Labrousse, *À la mémoire de François-Xavier Verschave*, www.brainforest.org et www.bdpgabon.org/content/view/2054/91

3. www.finances.gouv.ga/CFAD %20Nov %202004.pdf

4. Voir Labrousse, *Le roitelet de la forêt et Les mauvais payeurs de la forêt gabonaise*, www.brainforest.org et www.bdpgabon.org/content/view/1405/71, www.bdpgabon.org/content/view/1651/71

C'est peut-être le plus regrettable aspect de la polémique engendrée par le brûlot de Pierre Péan : par ses outrances, il n'a finalement réussi qu'à exacerber les antagonismes déjà existants. Ses détracteurs ont dénoncé ses indéniables dérapages - la culture du mensonge chez les Tutsis, leurs femmes sublimes censées rallier les élites à leurs causes, etc. -, en disqualifiant d'emblée certains chapitres plus dérangeants : les archives inédites de la présidence de la République, exhumées par l'auteur, même si elles ne blanchissent en aucun cas les militaires français accusés des pires exactions au Rwanda, ont, par exemple, le mérite de tempérer certains délires distillés par l'association Survie (la volonté politique de la France d'éliminer les Tutsi). Par ailleurs, les chapitres consacrés aux exactions du FPR et à l'autoritarisme du triste Kagamé, qui continue de diriger son pays avec une insupportable poigne, pourront peut-être raisonner quelques lecteurs naïfs de l'inénarrable et indémodable *Jeune Afrique*. On peut toujours rêver. Dans le livre *L'Horreur qui vous prend au visage*, dirigé par feu François-Xavier Verschave, la couverture du conflit rwandais par *RFI* et *Le Monde* était pointée du doigt : pro-hutu, forcément. Jean Hélène (assassiné en Côte d'Ivoire) y était présenté comme le petit télégraphiste du Quai d'Orsay. À la lecture des articles et reportages de ce véritable journaliste, plutôt équilibrés, on mesure l'incongruité de l'accusation. L'analyse de Péan pêche par les mêmes approximations, notamment lorsqu'il s'embarque sur le terrain ô combien glissant du nombre des victimes : seuls 280000 Tutsis auraient été massacrés, fait-il dire dans la bouche d'un témoin rwandais. Une querelle de chiffres bien dérisoire. Le martyr du peuple rwandais mérite sans doute mieux que deux camps retranchés et "hystériques" (n'en déplaise à Charles Onana), davantage préoccupés, soit par la grandeur d'un dictateur (Kagamé), soit par la réhabilitation d'un homme politique français traîné dans la boue (Mitterrand). »

[Il nous avait déjà paru aussi incongru de voir Onana invité à s'exprimer sur le livre de Péan, au nom d'une conception tendancieuse du débat pluraliste, que d'imaginer solliciter Faurisson sur le génocide des juifs. Mais *Le Gri-Gri* franchit ici un cap supplémentaire en reprenant à son compte, sous une apparence de juste milieu, une démarche que nous connaissons bien. Si l'évaluation du " travail " de Péan est toute en euphémisme ("dérapages" pour qualifier la reprises des délires racistes qui ont alimenté le génocide, "dérisoire" la tentative de diminuer des trois quarts le nombre des victimes), la présentation de notre association ne fait pas dans la finesse. Survie distillerait des "délires" résumés en une formule de dix mots a priori inconcevable ("la volonté politique de la France d'éliminer les Tutsi") qui dissimule la complicité de génocide démontrée par des faits derrière la question - non tranchée - du (des) mobile(s) et du partage de l'intention génocidaire chez certains acteurs français du drame. Pour enfoncer le clou, on dissimule le combat pour la vérité et la justice de simples citoyens révoltés derrière l'affrontement entre deux "camps retranchés" et "hystériques", dont l'un (la vénalité de Jeune Afrique et le bénévolat de Survie mis dans le même sac !) est vendu au nouveau régime de Kigali (ou au complot tutsi ?). Même s'il prétend prendre ses distances d'avec Péan, cet article vise pourtant au même objectif : la réhabilitation de la politique africaine de la France. Derrière les attaques contre Survie, c'est bien sûr le travail de la Commission d'Enquête Citoyenne qui est visé. Cette dernière instance est passée sous silence : L'Horreur qui nous prend au visage est présenté comme un livre « dirigé par feu François-Xavier Verschave », et non comme le compte-rendu exhaustif des travaux de la CEC. À moins que l'ouvrage n'ait tout simplement pas été lu : contrairement à ce qui est affirmé en effet, il traite bien la question du rôle joué par *Le Monde* pendant le génocide, mais pas de celui de *RFI*. À ce sujet, les analyses de la CEC sont à nouveau grossièrement déformées : l'accusation "pro-Hutu" relève d'une grille de lecture ethniste qui réduit le génocide à un conflit entre Hutu et Tutsi (alors que de nombreux Hutu sont morts pour s'être opposés au génocide), et qui ne saurait évidemment être celle de la CEC. Quant aux fameux articles de Jean Hélène, proprement surréalistes pour certains d'entre eux lorsqu'on sait que leur auteur était aux premières loges, le seul équilibre que l'on puisse leur reconnaître est celui qui a consisté à répartir équitablement "les massacres" ou leur

Génocide Tutsi

Le Gri-Gri International, *Pour en finir avec Péan*, 23/02 (Nelson Bogans) : « Après la charge du journaliste Patrick de Saint-Exupéry, après la réponse de Charles Onana à Saint-Exupéry, voici enfin ce que tous les lecteurs attendaient : l'opinion du Gri-Gri sur le livre de Péan « Noires fureurs, Blancs menteurs ».



responsabilité entre FAR et FPR... S'il ne fallait citer qu'un article comme exemple du travail de désinformation mené par Le Monde et Jean Hélène, rappelons simplement celui du 18 juin 1994, date à laquelle même la télévision ne pouvait plus faire semblant d'ignorer ce qui se déroulait au Rwanda, intitulé "D'où viennent les armes au Rwanda ? Les responsables de l'ONU semblent incapables de mettre fin aux trafics qui

rendent possibles les massacres", et tout entier consacré à l'approvisionnement en armes... du FPR !

Nous n'aurions sans doute pas cité cette nouvelle pitrerie si elle ne prétendait représenter la position officielle du Gri-Gri. Désolant... – VSJ

LIRE

Gérard Prunier, **Le Darfour. Un génocide ambigu**, La Table Ronde 2005, 267 pages.

« Depuis février 2003, le Darfour, province orientale du Soudan jouxtant le Tchad, est le théâtre de massacres épouvantables suivis d'une famine largement programmée par l'action des autorités gouvernementales. Génocide ou pas ? La communauté internationale s'interroge mais, en attendant, la population meurt.

L'ouvrage de Gérard Prunier remonte dans le temps pour expliquer ce qu'a été le Darfour, pays indépendant du Soudan jusqu'en 1916. Il montre comment il a été marginalisé sur tous les plans tant pendant la période coloniale que du fait des gouvernements qui ont suivi l'indépendance en 1956. La révolte du Darfour et la violence de la répression qui a suivi ont fait exploser le mythe des guerres "religieuses" au Soudan puisqu'ici tout le monde, tueurs et victimes, est musulman. Pour l'auteur, il s'agit d'une guerre de races, d'autant plus paradoxale que les "Arabes" sont noirs et les Noirs souvent arabophones. Mais Khartoum espère garder le contrôle d'une périphérie qui lui fait désormais peur en dressant les unes contre les autres des tribus qui avaient jusque-là vécu dans des rapports parfois tendus mais jamais destructeurs.

Génocide "ambigu", la crise du Darfour est à l'image des déchirements de l'Afrique contemporaine dans un pays qui est en train de devenir l'un des plus gros producteurs pétroliers du continent. » [4^{ème} de couverture]

Le livre de Gérard Prunier est un savant rappel historique, un regard aigu sur le chemin qui va d'un passé lointain à nos jours, un regard de connaisseur sur les intérêts et les acteurs d'un drame funeste, et un examen sans complaisance du cynisme avec lequel la communauté internationale le laisse se dérouler sans prendre les mesures qui s'imposent depuis 3 ans. Ce précieux document permet de comprendre que le Darfour est un morceau du puzzle régional qui s'étend bien au-delà des frontières de la province martyrisée, et que c'est cette situation régionale qu'il faut saisir dans son ensemble. Gérard Prunier termine son ouvrage en soulignant l'ampleur des travaux qui restent à entreprendre pour éclaircir toutes ces questions. Qu'il soit remercié d'avoir mis à notre disposition un si excellent début. [SC]

Jean Audibert, **Je n'ai jamais cessé d'apprendre l'Afrique**, Karthala, 2006.

Jamais Jean Audibert n'a cessé d'apprendre l'Afrique. En 1981, Jean-Pierre Cot est désigné ministre de la Coopération ; un novice dans le domaine. Il a besoin d'un expert, il le trouve en Jean Audibert – qui a travaillé dans ce ministère de 1963 à 1976 – : « J'expliquai à Jean-Pierre que la politique ne consiste pas seulement à lire le rapport d'Amnesty International tous les matins, mais de savoir ce que l'on souhaite faire avec quelles ambitions, quel moyens et surtout de quelles façon gérer ses relations avec Cheysson, Mauroy ou "Le Château", chose qui était toujours ardue. »

Audibert et l'Afrique. Ensemble, ils font d'abord un constat de l'échec de toutes les politiques menées en Afrique, par la France bien sûr, mais aussi les institutions internationales, l'ONU, le FMI, la Banque Mondiale, etc. La faute de qui ? « Des facteurs exogènes et des causes endogènes ». L'Afrique reçoit en matière de « transferts publics mondiaux et bilatéraux [...] presque la moitié des montants totaux mondiaux. [...] Par contre, en ce qui concerne les investissements privés étrangers, la part de l'Afrique est infime... » Une aide humanitaire en quelque sorte qui, dans le meilleur des cas, maintient les choses en l'état ; dans les faits, elle alimente la corruption et conforte les dictateurs sans jamais donner aux peuples africains les instruments de leur affranchissement. Des causes internes, il y en a aussi : « Je ne vous parlerai pas de la prévarication, de la politique du ventre, de l'accaparement des richesses, de l'inégalité croissante, de l'urbanisation sauvage, de la démographie galopante [...], ni des mauvais choix économiques du capitalisme d'État sans capitalistes, du socialisme d'appareil sans société socialiste. Ni du rôle de l'armée, ni de la parcellisation de l'espace économique, etc. » ; Bref, des causes internes qui sont le prolongement direct des causes externes, dont les figures les plus notables ont un nom : « Bokassa, Mobutu, Bongo, Eyadema, Houphouët... »

« La volonté de Jean-Pierre Cot était de mener une politique différente de celle des gouvernements précédents, dont nous avons critiqué l'action », ces réseaux où « on s'embrasse, on se tutoie, on se rend mutuellement service, [tout] ce que Jean-Pierre Cot ne supportait pas. » « L'élection de François Mitterrand a suscité bien des inquiétudes chez certains chefs d'États africains, mais aussi un immense espoir pour les élites africaines qui, 20 ans après les indépendances, souhaitaient l'instauration de nouveaux rapports avec l'ancienne puissance coloniale. Elles voulaient en particulier que la démocratie soit encouragée et que les systèmes mono-partisans, leurs dérives autoritaires, leurs abus et parfois leurs prévarications ne soient plus soutenus de manière inconditionnelle. »

Le duo où « Audibert le politique, le diplomate, complète le militant Cot » s'attelle à la tâche : il fallait commencer par « ne plus intervenir dans les affaires intérieures des États africains. À notre arrivée au ministère, une grève générale sévissait à Libreville. [...] les gendarmes qui maintenaient l'ordre et qui réprimaient les grévistes étaient français ! Décoloniser la coopération, passait par l'abandon de telles pratiques. » Cela ne signifiait pas rompre avec ces États, mais cesser « ces rapports étranges, familiaux, intimes, qui entraînaient une double ingérence. De notre part, mais aussi de la part de certains chefs d'États comme Houphouët, Eyadema ou Bongo dans la politique africaine de la France, mais aussi dans la politique intérieure puisque [ils] contribuaient, apparemment, au financement de certains partis politiques ou avaient des liens étroits avec les services secrets français. » Face à cette volonté d'assainissement, un obstacle : Claude Cheysson. Car « pour les responsables des Affaires africaines du Quai d'Orsay, il ne pouvait y avoir d'autre politique que celle qui avait été suivie jusqu'à présent. »

Et ce qui devait arriver arriva : « Les crispations [avec] la cellule africaine de l'Élysée qu'animent Guy Penne et Jean-Christophe Mitterrand deviennent insolubles. [...] Après deux ans d'exercice, Cot est limogé. »

Billets d'Afrique et d'ailleurs...



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

Abonnez-vous :

France : 20 € Étranger : 25 €

Soutien : à partir de 24 €

(chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie)

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Abonnez un(e) ami(e) :

France : 20 € Étranger : 25 € Soutien

Prénom, NOM :

Adresse :

Code postal : Ville :

Je souhaite recevoir une plaquette de présentation de l'association Survie.

(à envoyer à SURVIE 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris)



Ce sera finalement le duo Penne-Jean-Christophe, en alternance avec Jacques Foccart lors de la cohabitation en 1986, qui porteront à leur paroxysme les « rapports anciens ». Nous connaissons la suite.

Des anti-français, Jean-Pierre Cot et Jean Audibert ? « La politique que nous menions ne portait pas atteinte aux intérêts français dans ces pays, sauf lorsque nous luttions contre certains projets [...]. Mais là encore, il ne s'agit pas tant d'intérêts privés que de ceux de quelques entreprises comme Bouygues ou Lefèvre, qui avaient l'habitude de proposer aux chefs d'États des marchés de travaux publics grandioses pour leur faire plaisir mais aussi pour recevoir d'importantes commissions. »

Audibert et Algérie. Jean Audibert débarque à Alger comme ambassadeur après les manifestations « plus ou moins spontanées » d'octobre 1988. C'était un moment d'« embellie [vécue] comme la promesse d'une vraie démocratie ». Il quittera le pays mortifié, au lendemain de l'assassinat de Boudiaf, en 1992. Quel regard a-t-il sur le sérail militaire ? Pas de révélations fracassantes, mais un tableau impressionniste d'une justesse rare : Chadli roi fainéant ? En mars 1989, Mitterrand est à Alger. « Le dîner se termine vers minuit. Chadli dit à Mitterrand : "Cher président, je vais faire un petit tour, car j'ai besoin d'air." Nous l'accompagnons jusqu'à la porte. Là, une Maserati rouge l'attend. Il prend le volant et part en pétaradant. » Belkheir ? « Sans doute avait-il une influence déterminante ». Avait-on vraiment envisagé cohabiter avec le FIS ? « Pas du côté de Ghazali ni de Belkheir ». M'Hamed Tolba était-il « en charge de la manipulation » ? « Disons contrôle vigilant. Tolba était un haut fonctionnaire de la police par tradition familiale. » Nezzar ? Il « parlait avec simplicité [...] de son passage à l'école des enfants de troupes, de son séjour à Saint-Maixent ». Zeroual ? « Il jouit d'une image positive [car] il a commencé sa carrière dans un maquis et non dans l'armée française comme le général Nezzar et le président Chadli ». La mafia politico-financière ? « Par définition, une mafia est secrète, elle n'est perceptible qu'à travers ses méfaits. » Les méfaits ? « Exemple, l'Algérie importe 85 % des médicaments qu'elle consomme [...]. Il existe à Médéa un complexe de fabrication de médicaments, qui n'a jamais fonctionné de façon satisfaisante. J'étais arrivé avec des propositions de Rhône-Poulenc pour monter des usines pharmaceutiques qui n'ont jamais pu aboutir. » Pourquoi ? Parce qu'il y a des « intérêts très importants dans l'importation de médicaments. » Contrôlés par les militaires ? « Il est vrai que dans le secteur privé commercial il y a beaucoup d'anciens militaires à la retraite. » Est-ce difficile de lutter contre cela ? « On découvre un Hadj Bettou qui gagne des milliards en faisant un trafic très important, en particulier de lait et de sucre importés en Algérie grâce à des subventions du gouvernement, qu'il revend ensuite au Mali et au Niger avec un fort profit. Des officiers qui tentaient de lutter contre la corruption ont été assassinés. »

L'interruption du processus démocratique en janvier 1992, l'assassinat de Boudiaf, San Egidio, la « nouvelle guerre d'Algérie » où « les méthodes utilisées par les forces antagonistes sont directement issues de celles utilisées durant les années 1960 », l'utilisation « de la religion comme instrument de son influence », le soutien de la France à la politique d'« éradication », etc. Et, bien sûr, le pouvoir prescripteur, la « responsabilité française particulière [qui réside] dans le fait que la plupart des grands pays industrialisés : les États-Unis, le Japon, les pays de l'Union européenne, se réfèrent à la position française pour définir la leur [...] ».

« Enfin, [comment] ne pas parler de l'affaire Mécili qui a montré que certaines connivences existaient entre les services français et la sécurité militaire algérienne. » Pour Audibert, la complexité des rapports entre la France et l'Algérie vient de ce qu'on ne distingue pas assez clairement « les relations, les rapports d'État à État d'un côté et de peuple à peuple de l'autre ». Mais ce clivage établi, on n'est pas au bout de nos peines car il faut encore distinguer ce qui relève de l'avouable, dont Audibert incarne le visage le plus noble, et le visage hideux de la diplomatie parallèle, où barbouzes côtoient groupes d'intérêts économiques prédateurs. Et les faveurs ne vont pas aux meilleurs, à telle enseigne que lorsqu'en 1995 « de hauts responsables de la police, de la magistrature et de l'administration » s'indignent que « l'aide financière de la France à l'Algérie est considérable et elle vient encore d'augmenter. Pour qui prenons-nous parti, sans le dire ouvertement, par une telle politique ? », ils sont obligés de se dissimuler derrière un pseudonyme pour publier une tribune dans *Le Monde*. Car la France ne ménage pas son soutien aux militaires algériens. Des fonds offerts par la France qui serviront à la junte pour « gagner du temps, à acheter des armes, à nourrir la population, et à redistribuer directement ou indirectement à ceux qui assurent la répression au quotidien. » Et ne pas oublier que « la monnaie [algérienne] a perdu 50 % de sa valeur en dix-huit mois, que l'inflation annuelle reste de l'ordre de 30 %, que la production industrielle du secteur d'État a baissé de 9 % au premier trimestre 1995 » et que le chômage des jeunes est de « 50 % ». À quoi servent les Algériens ? Ils meurent, meurent, meurent... 150 à 200 000, tués « aussi bien par les islamistes [...] que par la police et l'armée ». Tous des sympathisants islamistes, les Algériens ? « La masse de la population n'adhère ni à l'un ni à l'autre des protagonistes. Si l'opinion avait basculé du côté islamiste, le pouvoir aurait été balayé. » Non ! « l'aspiration unanime du peuple est d'aller vers plus d'équité, plus de justice, plus de responsabilité comme elle est de lutter contre l'arbitraire, la corruption, l'accaparement du pouvoir. N'est-ce pas là l'expression d'un besoin de démocratie ? » Au lieu de cela, « chaque fois qu'il s'est agi de prendre des décisions capitales, d'affirmer des choix, un conclave secret a été organisé (comme à Zeralda le 5 septembre [1997]) au cours duquel une attitude commune a été décidée. » En l'occurrence, il s'est agi de se débarrasser de Zeroual au profit de Bouteflika qui, depuis son avènement en 1999, a pris le contre-pied de toutes les exhortations de Jean Audibert...

Vous l'aurez compris, résumer ce concentré de livre est impossible, sinon à reproduire intégralement ses quelque 200 pages, dont une note de décembre 1993 pour Michel Rocard qui vaut son pesant d'or. Au moment où se dévoile la barbarie américaine, de l'aveu même de ses plus hauts responsables, inspirée par l'école algérienne, qui fait la part belle à la torture, aux espaces de non-droit, à l'opacité et aux abus de tous ordres, il faut lire ce livre de Jean Audibert pour découvrir l'Algérie, la vraie, aux antipodes de celle que nous dépeignent les médias depuis 15 ans. Comment un tel homme a-t-il pu être maintenu à l'écart des débats sur l'Algérie, ces débats où, dit-il « l'ardeur de l'engagement est souvent inversement proportionnel à la connaissance de ce qui se passe sur le terrain » ? Il a sans doute connu le même ostracisme que tous ceux qui ont voulu informer honnêtement.

Grâce à cet ouvrage, la vérité des faits franchit un pas substantiel de plus. Il manquait une caution diplomatique pour ce que *Noir silence et Françalgérie, crimes et mensonges d'États* ont largement démontré ; cet ouvrage la leur apporte. Un témoignage qui réconcilie aussi un peu avec une Gauche telle qu'on la rêverait. Hélas, c'est l'autre qui prend chaque fois le dessus, prolongeant jusqu'à la caricature de ce que la Droite produit de plus infâme. [Ahmed Dafrik]

CD + Livre *Elf, la pompe Afrique*

lecture d'un procès, préface de F.-X. VERSCHAVE,
France Inter MERMET

Nicolas LAMBERT, F.-X. VERSCHAVE, MERMET, CHAO

Genre : Littérature, politique, théâtre

Langue d'écoute : française

Le livre & le CD nous plongent dans le plus grand scandale politico-financier de la France du XX^{ème} siècle. Il s'agit de la pièce de théâtre créée à partir du procès par Nicolas Lambert et des émissions qui lui furent consacrées à France Inter

« Je m'aperçois que nous ne sommes pas face à trois personnes qui ont dérapé. C'est beaucoup plus profond que ça. Il s'agit réellement d'un système de gouvernement. » Eva JOLY

De ce « casse du siècle », Nicolas Lambert a tiré une pièce souvent drôle mais toujours cruelle, qui se veut tout autant la lecture d'un procès à bien des égards exceptionnel qu'un réquisitoire militant contre cette forme de colonialisme pétrolier français.

12 €, franco de port à Survie

Directrice de la publication : Odile Biyidi Awala.

Directeur de la rédaction : Pierre Caminade.

Comité de rédaction : Pierre Caminade, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Victor Sègre, Odile Tobner.

Ont aussi participé : Benjamin Moutsila, Fausto Giudice, Guillaume Olivier, Comi M. Toulabor.

Secrétaire de rédaction : Lila Chouli.

Abonnements : Antonin Wattenberg.

Coordination : Olivier Thimonier.

Association Survie, 210 rue Saint-Martin, F75003 – Paris –

Commission paritaire n° 76019 – Dépôt légal : mars 2006 –

ISSN 1155-1666 – Imprimé par nos soins –

Abonnement : 20€ (Étranger) : 25€ ; Faible revenu : 16€ –

Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25 – Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20 –

http://www.survie-france.org – contact@survie-france.org